FRANCE n° 17**
(pleine gomme orig.)

HORS de PAIR
Qualité W. BALASSE
(renseignements s/demande)

Balasse MAGAZINE

(Fondé en 1936)

45-45a, RUE DU MIDI, BRUXELLES • NUMÉRO 171 - AVRIL 1967

PROCHAINES VENTES HARMER

15-16-17 MAI

PREMIER ET DEUXIÈME JOURS - BRITISH COMMONWEALTH et ÉTRANGER,, comprenant **LES COLLECTIONS DU BRITISH COMMONWEALTH** « N. A. Kendrew », « L. J. H. Coulson », « R. C. Farwig » et « S. N. A. Crawford »; les collections générales « Mrs. C. S. Wickens » et « Mr. Kao Chi Lai » et le **HONG-KONG** de « A. L. Powell » : avec **ALLEMAGNE MODERNE ET P. O. ET COLONIES, GRANDE-BRETAGNE,** ainsi que Ascension, Barbados, Mafeking, Italie, **JAPON,** Rhodésie, **SAINTE-HÉLÈNE,** Tristan da Cunha, **VATICAN,** etc.
TROISIÈME JOUR : la collection « Max Wolsey », **BRITISH COMMONWEALTH, À L'ÉTAT NEUF,** avec une exceptionnelle série de pays.
QUATRIÈME JOUR : **ILES FALKLAND** offertes sur ordre de l'exécuteur testamentaire de feu C. STEWART DOUGLAS, Esq., jadis au Strand, à Londres, **une IMPORTANTE COLLECTION SPÉCIALISÉE** groupant les « franks » de 1875 et 1877 aux émissions de 1949 avec nombreux timbres rares, collections, oblitérations, etc.
CATALOGUE DE LUXE (12 PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES) : 35 FRANCS BELGES.

22-23 MAI

COMMONWEALTH SPÉCIALISÉ, ÉMISSIONS GEORGE VI et ELIZABETH II, comprenant de **TRÈS BELLES COLLECTIONS** offertes sur ordre de Mr. W. E. Macfarlane, Esq., de Sydnay (Australie), sur ordre de Mr. W. C. Lucas, Esq., de Burnley (Lancs) et sur ordre des exécuteurs de feu William Plumpton, Esq., de Cullompton (Devon.).
LE PREMIER JOUR débute par **UNE SÉLECTION DE COLLECTIONS,** etc., offertes en bloc, suivies des pays Aden à Malawi, accompagnées de remarquables portions, pour la plupart à l'état neuf, de **ADEN, AUSTRALIE, BAHAMAS, BERMUDES, CANADA, CHYPRE ET GRANDE-BRETAGNE.**
LE SECOND JOUR comprend MALAYA À ZANZIBAR avec une remarquable sélection de **NOUVELLE-ZÉLANDE,** types Armes, avec les rares grosses valeurs, d'autres sections très intéressantes groupent **MALAYA, MALTE, RHODÉSIE DU NORD, SIERRA-LEONE, SWAZILAND,** etc.
CATALOGUE (9 PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES) : 28 FRANCS BELGES.

5-6-7 JUIN

PAYS ÉTRANGERS : UNE IMPORTANTE VENTE DES PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE, COMPRENANT UNE COLLECTION DE 44 VOLUMES offerte sur ordre des exécuteurs testamentaires de feu C. C. Knowles, Esq., de Worthing (Sussex), **ET LA PARTIE ÉTRANGÈRE DE LA COLLECTION** offerte sur ordre des exécuteurs de feu L. J. H. Coulson, Esq., de Rochester (Kent).
LE PREMIER JOUR débute avec diverses collections et ensembles variés, suivis des pays Albanie et Allemagne, avec d'importantes parties **AUTRICHE, BELGIQUE, TCHÉCOSLOVAQUIE, FRANCE ET ALLEMAGNE.**
LE SECOND JOUR comprend de très belles pièces de **GRÈCE, HONGRIE, ISLANDE (« HOPFLUG, » etc.), ITALIE, LIECHTENSTEIN, LUXEMBOURG, MONACO, PAYS-BAS, NORVÈGE, PORTUGAL,** etc.
LE TROISIÈME JOUR comporte d'importantes sections de **SAINT-MARIN, ESPAGNE ET VATICAN,** ainsi que de très belles parties **ROUMANIE, RUSSIE, SARRE, SUÈDE, SUISSE, TURQUIE,** etc.
CATALOGUE DE LUXE : 35 FRANCS BELGES.

H.R. HARMER LTD.

International Stamp Auctioneers

41, NEW BOND STREET, LONDON, W.I.
P. O. BOX 4 E H

ET À NEW YORK

Télégrammes :
« Phistamsel, London, W.I. »

ET À SYDNEY

SI
VOUS RECHERCHEZ
DE
BEAUX TIMBRES
CLASSIQUES D'EUROPE

RENDEZ-NOUS VISITE
A
NOTRE STAND
A

AMSTERDAM

DU 11 AU 21 MAI 1967

W.E. LEA (philatelists) LTD.

(B. P. A., A. I. E. P., C. C. of N. Y., B. N. A. P. S., P. T. S., etc.)

1 THE ADELPHI
JOHN ADAM STREET
STRAND - LONDON W. C. 2
Tel. WHItehall 1688 - 1689

Planche I. — Classiques de qualité. Willy BALASSE.

72 A** 5.000

7 ** 12.000

17 ** EXCEPT. 4.000

89 B** 1.600

SENSATIONNEL

29** 3.000

32** 3.000

33** 3.000

35** 4.000

1* PRIX SUR DEM.

13** PRIX SUR DEM.

15 C* 5.000

21** 15.000

24** 30.000

31** 15.000

32** 18.000

38** 15.000

42** 12.000

58 B* 12.000

9** 5.000

5** CENT. EXCEPT. 25.000

Planche II. — Classiques de qualité. Willy BALASSE.

00.000.000, -

DE TELS CHIFFRES D'AFFAIRES EN VENTES PUBLIQUES SONT-ILS VRAIMENT AVANTAGEUX **POUR VOUS ?**

?

Notre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé que ceux annoncés ailleurs, étant donné que dans nos ventes on trouve des timbres **réellement moins chers :**

Un avantage pour vous.

Nos estimations dans le catalogue de vente sont d'authentiques prix de départ minimum auxquels les lots peuvent être **vraiment adjugés et réellement vendus.** Ce qui n'est pas la règle habituellement adoptée sur le marché allemand :

Un avantage pour vous.

Notre nom est une **réelle** garantie de confiance : notre firme est la plus ancienne maison de ventes à Frankfurt; nous avons la plus grande expérience et disposons des plus anciennes relations :

Un avantage pour vous.

---

3 RÉELS AVANTAGES POUR VOUS

si vous voulez acheter, mettre en vente publique ou vendre de gré à gré. Chez nous, vous serez toujours bien conseillé, servi rapidement et correctement et vous nous reviendrez toujours comme le font nos clients répartis dans 56 pays, en contact avec nous depuis plus de 20 ans.

Pour ces raisons, participez, vous aussi, à la

105e VENTE INTERNATIONALE

qui aura lieu les

31 mai - 1er juin 1967 - Frankfurt/Main - Hôtel Intercontinental

PHILATÉLISTES SÉRIEUSEMENT INTÉRESSÉS ! demandez-nous, dès aujourd'hui, notre luxueux catalogue en deux volumes. Envoi gratuit.

RUDOLF STELTZER

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE VENTES A FRANKFURT

6 FRANKFURT - MAINZER LANDSTRASSE 114 - TÉL. 25.36.71

Envoyez-nous dès à présent votre matériel pour la Auktion Grobe 138

13 - 17 juin 1967

Ceci demande réflexion. Au plus tôt vous nous confierez vos timbres, plus nous pourrons apporter de soins à leur lotissement !

Cette vente promet déjà d'être l'événement philatélique de la saison : en effet, il sera dispersé aux enchères de grandes raretés et des timbres comme on n'en voit plus depuis longtemps en vente publique !

Soyez sûr de votre affaire ! Confiez vos timbres à l'un des philatélistes les plus avertis du moment, à l'un des meilleurs « auctioneers » allemands !

N'ayez aucune crainte. Sur demande, nous vous enverrons nos conditions de vente les plus avantageuses.

GROBE

Auktion Grobe 138

Hans GROBE,
3 Hannover,
Theaterstraße 7
Tél. (0511) 252.20

La dynamique maison de ventes aux enchères publiques dont le label est le signe de qualité en philatélie scientifique.

Vous verrez, au PREMIER COUP D'ŒIL,
que le catalogue de NOTRE VENTE PUBLIQUE D'ETE
contient une accumulation de matériel magnifique.

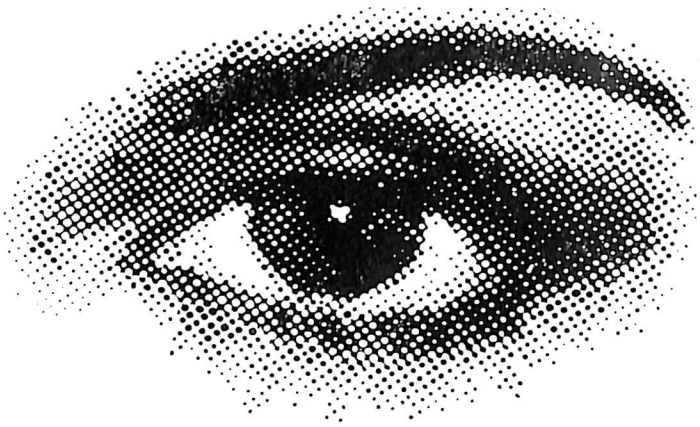

MAIS UN PREMIER COUP D'ŒIL NE SUFFIT PAS !

Il vaut vraiment la peine d'étudier de près l'important catalogue de cette vente publique remarquable.

Vous y trouverez de nombreuses pièces de luxe des émissions classiques
en **vieux Etats allemands, Europe et outre-mer,**
des lettres rares,
des **colonies allemandes** exceptionnelles,
des **valeurs rares sur le marché international,**
un matériel d'après-guerre très recherché,
des émissions rares de l'occupation,
des spécialités philatéliques attrayantes
et un matériel de gros rarement offert en vente.

LES COLLECTIONS - LES COLLECTIONS - LES COLLECTIONS
constituant, depuis toujours, le centre de gravité de notre maison, sont naturellement très bien représentées dans notre vente d'été.

Vous pourrez choisir parmi une accumulation d'objets allant de 100 à 20.000 DM.

LA 124e VENTE PUBLIQUE

DU 1er AU 3 JUIN 1967 - A HAMBOURG

EDGAR MOHRANN & C°

2 HAMBURG 1 (ALLEMAGNE) - SPEERSORT 6
Tél. 32.64.28-33.67.28 - Adresse télégraphique : EDMORO

Stanley Gibbons vous offre le meilleur moyen possible de vendre votre collection

By appointment to her Majesty Queen Elizabeth II Stanley Gibbons Ltd Philatelists.

POUR vendre une collection réellement de premier plan, il vous faut l'expérience d'un négociant de première classe. Le groupe STANLEY GIBBONS est précisément ce que vous cherchez ! Nous vous offrons des services de qualité et un monde de compétence, résultant de notre position et de notre qualité de marchands les plus importants et les plus célèbres du monde ! Vous pouvez nous vendre votre matériel de gré à gré ou par le truchement de nos ventes aux enchères internationales. Nous sommes installés à Londres, le cœur du monde de la philatélie, ce qui vous assure des prix records et la plus large publicité en faveur de vos timbres !

Pour toute information immédiate, prenez contact avec BARRY PEACHEY

391 Strand, London W. C. 2 (Grande-Bretagne)

STANLEY GIBBONS - PROGRAMME DE VENTES

25/26 MAI : **VENTE DE RARETÉS MONDIALES** avec beaux classiques d'Europe, notamment Etats allemands et italiens, Espagne et Suisse, ainsi que Grande-Bretagne avec feuilles des grosses valeurs.
Catalogue de luxe (photographies en couleurs). **Prix : 70 francs belges.**

8/9 JUIN : **VENTE DU MONDE ENTIER** avec British Commonwealth en grand nombre. Cité du Vatican représentée au cours des deux ventes.
Catalogues. **Prix : 40 francs la pièce.**

POUR LA SAISON PROCHAINE. — Une vente exceptionnelle et spécialisée de **FINLANDE** aura lieu les **19-20 octobre.** Le catalogue illustré en couleurs paraîtra bientôt.

L'UNE DES PLUS GRANDES ORGANISATIONS PHILATÉLIQUES EUROPÉENNES

FILATELIA EUGENIO LLACH S. L.

VOUS OFFRE :

★ TOUT CE QUE VOUS DÉSIREZ EN TIMBRES D'**ESPAGNE**

★ UN STOCK TRÈS IMPORTANT DE TIMBRES CLASSIQUES MONDIAUX

★ DES SÉRIES RARES DU MONDE ENTIER

★ UN SERVICE « ABONNEMENT » POUR TOUTES LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE TOUS PAYS ET TOUS THÈMES

Si la langue espagnole ne vous est pas étrangère, nous vous ferons parvenir nos offres de quinzaine.

FILATELIA EUGENIO LLACH S. L.

Avenida Generalisimo 489 - Barcelona 15 (Espagne).

Friebel's 18e VENTE PUBLIQUE

LE 20 MAI 1967

A AIX-LA-CHAPELLE

PAYS-BAS : **100 lots, nos 1-3,** nombreuses paires, lettres, oblitérations.

BELGIQUE : Médaillons et bonnes séries.
Vieux Etats allemands, dont raretés recherchées, lettres rares et nombreuses petites valeurs **en pièces de luxe !**

AUTRICHE : Lotissement d'une grande collection spécialisée des émissions classiques avec oblitérations, affranchissements mixtes, etc., **d'une qualité exceptionnelle !**

MOLDAVIE : **54 parale,** sur lettre, pièce de grand amateur !
Italie et vieux Etats, Suisse, Vatican, bien représentés comme toujours, environ **200 collections,** estimées très raisonnablement !

Le catalogue illustré, avec nombreuses reproductions en couleurs et photos, sera envoyé, sur demande, aux philatélistes sérieusement intéressés.

Kurt Friebel 51 AACHEN • ABTEIPLATZ 13 • TEL. 2 50 30

Renato Mondolfo

VIA DEGLI URALI, 12

ROMA (ITALIE)

Téléphones 595.871 - 596.961

EST TOUJOURS

acheteur

de

collections et

raretés

au plus haut prix

EN JUIN

TRES IMPORTANTE ET SUPERBE VENTE :

EUROPE ANCIENNE

ANCIENS ÉTATS ALLEMANDS ET ANCIENS ÉTATS ITALIENS

BLOCS - FEUILLES - LETTRES - VARIÉTÉS
NUANCES - OBLITÉRATIONS
ITALIE - SAINT-MARIN - VATICAN
DANEMARK - ESPAGNE - FINLANDE - GRÈCE
HÉLIGOLAND - LUXEMBOURG - NORVÈGE,
dont n° 1 double patte - POLOGNE - RUSSIE
SUÈDE - SUISSE - TURQUIE

ainsi que

FRANCE

OBLITÉRATIONS - MEETINGS - PREMIÈRES OBLITÉRATIONS D'ALGÉRIE, SURTOUT SUR LETTRES

COLONIES FRANÇAISES

dont RÉUNION, n° 1, neuf.

maurice jamet

2, RUE TAITBOUT - PARIS (IX°)
TÉL. 824.54 - 11

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

La prochaine vente d'été Willy Balasse - (21 au 24 juin 1967)

comprendra, entre autres, **une collection de BELGIQUE spécialisée,** réunissant **plus de 400 lots très riches en « Epaulettes » et « Médaillons », futurs lauréats de compétition, une sélection** comprenant, notamment, **VIEUX ÉTATS ALLEMANDS et ITALIENS, FRANCE, LUXEMBOURG, PAYS-BAS,** des collections et feuilles d'albums offertes par pays quasi entiers, etc.

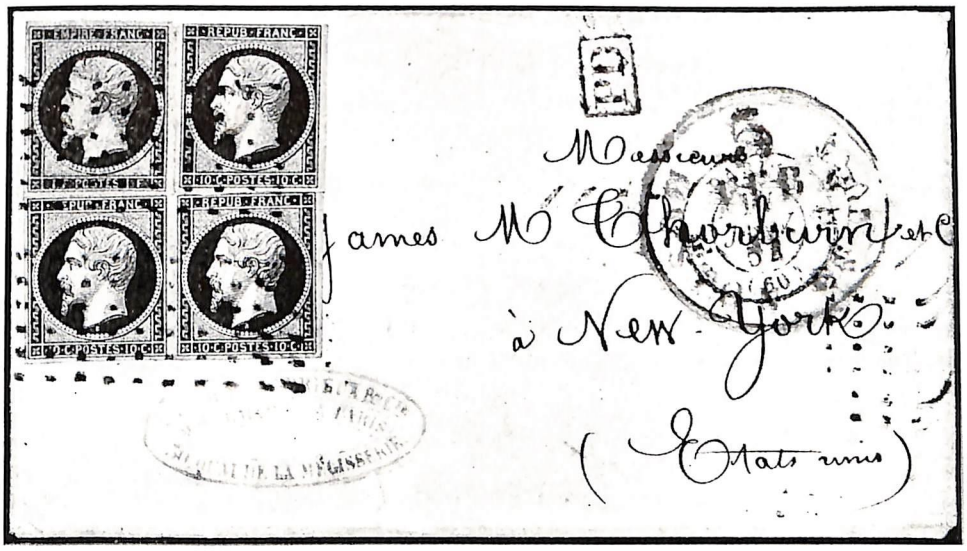

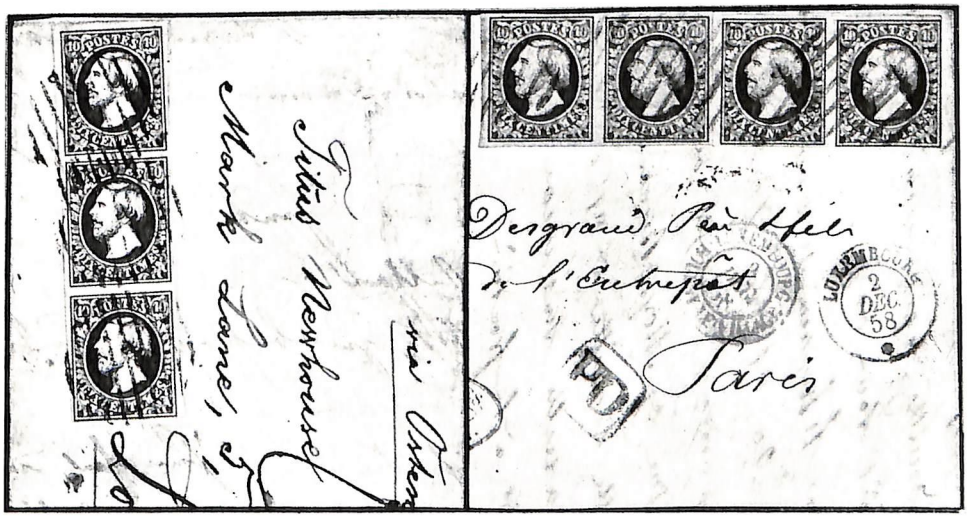

CATALOGUE DE VENTE SUR DEMANDE

LE DÉPARTEMENT NOUVEAUTÉS WILLY BALASSE

Abu Dhabi
Valeurs définitive 12 295,—

Aden Khatiri
Churchill, médailles (d.) 17,—
Churchill, médailles (n. d.) 105,—
Churchill, médailles (bl.) 240,—
Mona Lisa (1 val., n. d.) 105,—

Afghanistan
Journée des N.U. (bl., non dent.) 320,—
Unesco (3 val.) 33,—
Aide aux réfugiés (2 val.) 25,—

Afrique du Sud
Industrie (1 val.) 14,—

Albanie
Congrès (4 val.) 26,50
Poissons (7 val.) 46,—

Algérie
Peintures (4 val.) 98,—
Art musulman 32,—

Antigua
Journée de la constitución (4 v.) 29,—

Antilles
Bateaux (4 val.) 12,50

Argentine
Mar del Plata (2 v.) 82,—

Autriche
Schönher (1 val.) 7,50
Hockey sur glace (1 val.) 7,50
Danube (1 val.) 8,—
Philharmonie de Vienne (1 val.) 9,—

Belgique
Conservation de la nature (2 v.) 2,50
Bloc réfugiés 22,—

Bhoutan
Fleurs (9 val.) 123,—
Abominables hommes de neige (2 val.) 116,—
Scoutisme (bl.) 99,—
Scoutisme (6 val.) 57,—

Bolivie
Co-President (bl.) 135,—

Bulgarie
Monnaies (6 val.) 24,—

Burundi
Fleurs (9 val.) 230,—
Oiseaux (6 val.) 30,—
Fleurs (11 val.) 45,—
Churchill (3 v., d.) 35,—
Churchill (3 val. (non dent.) 40,—
Churchill (2 bl., dent., et non dent.) 81,—

Canada
Centenaire du Canada (12 v.) 145,—

Chili
Avion (1 val.) 2,—
Plan familial (2 v.) 17,—

Chine
Révolution culturelle (4 val.) 13,50
Révolution (3 val.) 6,—
Liu Ying Chum (6 val.) 13,—

Corée du Nord
Production et économie (4 val.) 22,50

Danemark
E.F.T.A. (1 val.) 7,50

D.D.R.
Leipzig (2 val.) 8,—
Champ. mondiaux (3 val.) 25,—
Femmes (2 val.) 19,—
SED VII (4 val.) 35,—
SED (4 val.) 20,—

Dominicaine
Entrega spécial (1 v.) 18,50

Dubaï
Space Rendez-vous (6 val., dent.) 97,—
Space Rendez-vous (bl., dent.) 15,—

Etats-Unis
Douglas (1 val.) 16,—
Gallatin (1 val.) 1,50

Ethiopie
Unesco (2 val.) 21,—
O.M.S. (2 val.) 12,50

Fiji
Filigrane, couché (1 val.) 33,—

Formose
Avion (2 val., P.A.) 21,—
Oies en vol (3e tr., 2 val.) 22,—
Communications (2 v.) 9,50

Ghana
Foire internationale (4 val.) 61,—

Grande-Bretagne
E.F.T.A. et Fluo 20,—
Timbres régionaux (6 val.) 56,—

Grèce
Manifestations athlétiques (6 val.) 35,—

Grenade
Statehood (4 val.) 15,50

Guatemala
Fleurs (4 v., P.A.) 27,—

Guinée
Masques (12 val.) 82,—

Guyane
Toucan (1 val.) 39,—

Honduras
20e Anniversaire des N.U. (7 val.) 240,—
Siméon Canas (5 val.) 99,—

Hongrie
Espace (8 v., n. d.) 320,—
Villes (2 v.,d.) 77,—
Villes (2 v., n. d.) 385,—
Milice (1 v., d.) 6,50
Milice (1 v., n. d.) 31,—
Fleurs (7 v., d.) 58,—
Fleurs (7 v., n. d.) 290,—

Indes
Série définitive (1re tr., 3 v.) 30,—
Série définitive (2e tr., 3 v.) 120,—

Irak
IVe ann. du Ramadan (bl., non dent.) 14,—
VIe Congrès du pétrole 22,—

Islande
Canard (1 val.) 32,—

Israël
Armoiries (3 val.) 37,—
Anciens ports (3 v.) 30,—

Jordanie
Préolympiques (6 val. dent.) 22,—
Préolympiques (6 val., non dent.) 360,—
Préolympiques (bl.) 255,—
Hassan (5 M.) 89,—
Hussein (5 M.) 89,—
Kennedy (5 M.) 275,—
Constructeurs de la paix (5 v., d.) 43,—
Constructeurs de la paix (5 v., n. d.) 210,—
Constructeurs de la paix (1 bl.) 174,—

Khor Fakkan
Kennedy (3 val.) 53,—
Kennedy (bl., dent.) 48,—
Kennedy (bl., n. d.) 48,—

Laos
Arts et décorations (4 val.) 33,—
P.T.T. (3 val.) 36,—

Lesoto
Emission définitive (12 val.) 365,—

Libéria
Scoutisme (3 v., d.) 58,—
Scoutisme (bl.) 39,—

Maldives
Champ. foot. (7 val., dent.) 56,—
Champ. foot. (bl., non dent.) 50,—

Maroc
Poissons (2 v., T.B.) 41,—
Poissons (2 bl., d.) 205,—
Hilton Hotel (2 v.) 16,—

CES PRIX ETANT ETABLIS AU MOMENT DE LA MISE SOUS PRESSE, LES STOCKS EXISTANTS PEUVENT ETRE EPUISES RAPIDEMENT ET LES PRIX MODIFIES PAR UNE HAUSSE EVENTUELLE

AVANTAGE ACCORDE AUX ABONNES DU « BALASSE MAGAZINE » : RISTOURNE : 5 %

Le département « Nouveautés », sous la direction de M. Guy BALASSE, COMPLETEMENT REMANIE, plus réapprovisionné que jamais, prompt à répondre à toute demande, EST A MEME DE SATISFAIRE TOUTE EXIGENCE.

Nations-Unies

Indépendance (2 val.) 10,50
Nouveau dessin (1/2 C.) 1,50

Nicaragua

Ruben Dario (8 val.) 94,—
Ruben Dario (4 bl., non dent.) 190,—

Nigérie

Météo (2 val.) 17,—

Nouvelle-Zélande

Cent. Saving Bank (2 val.) 10,—

Norvège

150e ann. Institution militaire (2 val.) 13,50

Pays-Bas

Juliana (4 val.) 16,—
Juliana (carnet) 18,—
Timbres été (5 val.) 30,—

Pérou

Pérou dans le monde (3 val.) 32,—
I.N.A. (8 val.) 38,—

Pitcairn

Bi-Century (5 val.) 30,—

Pologne

Cosmos (8 val., d.) 52,—
Equitation 59,—

Portugal

Taxes (10 val.) 27,—

Raas Al Khaïm

Champ. foot. (4 v., dent.) 138,—
Champ. foot. (4 v., non dent.) 138,—
Champ. foot. (2 bl., non dent.) 70,—
UIT (6 val., dent.) 115,—
UIT (bl.) 99,—
Mille et une Nuit (5 val. dent.) 100,—
Mille et une Nuit (5 val. non dent.) 100,—
Mille et une Nuit (bl., non dent.) 72,—
Chats (6 val., dent.) 46,—

Roumanie

Tableaux (6 val.) 98,—
Oiseaux (8 val.) 59,—
Cosmos (9 val.) 124,—

Russie

Bateaux (5 v., T.) 22,50

Rwanda

Centrale hydro-électrique (6 val.) 51,—
Serpents (8 v., n. d.) 460,—

Sainte-Lucie

Statehood 995,—

Salomon

Nell Val, surch. (3 v.) 45,—
Nell Val, surch. (fil., couché, 4 val.) 12,—

Somalie

Unesco (3 val.) 30,—
Gazelles (4 val.) 34,—

Suède

Forteresse (1 val.) 46,—
Montagne (1 v.+ 1 p.) 13,50
Uppsala (1 v.) 56,—

Suriname

Pâques (5 val.) 52,—

Tchad

Oiseaux (2 val.) 70,—

Tchécoslovaquie

Oiseaux marins (7 v.) 54,—
Cosmos (6 val.) 46,—
Ann. int. Tourisme (4 val.) 30,—

Timor

Soldats (8 val.) 69,—

Togo

Unicef (dent.) 59,—
Unicef (bl., dent.) 37,—

Tonga

Définitive (19 val.) 295,—

Turquie

Ann. int. Tourisme 22,—

Um Al Quiwain

Poissons (12 val.) 52,—

Vietnam du Nord

Oiseaux (6 val.) 21,—
Bambous (6 v., d.) 27,—
Bambous (6 v., n. d.) 30,—

Yemen

Fruits (10 v., d.) 82,—
Fruits (10 v., n. d.) 180,—
Fruits (taxes) 145,—
Gemini IX (8 v., d.) 79,—
Gemini IX (8 val., non dent.) 270,—
Gemini IX (bl., non dent.) 195,—

Zanzibar

Xe ann. Afo Shirazi (4 val.) 42,—

En étudiant ces prix,

vous aurez la conviction que nous ne prélevons qu'une modeste commission.

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT 1967

LE montant annuel de l'abonnement est de **80 francs** pour la BELGIQUE et **100 francs** pour l'étranger.

ALLEMAGNE	DM 8	**FRANCE**	Fr. fr. 10
DANEMARK	Cour. d. 20	**GRANDE-BRETAGNE**	Sh. 14
ESPAGNE	Pes. 125	**ITALIE**	Lires 1.250
ETATS-UNIS	$ 2	**SUISSE**	Fr. s. 8

A. **NOS AMIS FRANÇAIS** peuvent régler le coût de leur abonnement par versement au **compte n° 42.179 G près la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris (IXe).**

Nous acceptons les coupons-réponse internationaux, mandats, chèques bancaires ou **TIMBRES NEUFS, EN COURS.**

B. **TO OUR ENGLISH SUBSCRIBERS.** — We have the pleasure to inform our English subscribers that they may pay their subscription by account of **Willy BALASSE, No. 6020.43** by **WESTMINSTER BANK LTD. - STAG PLACE BRANCH - LONDON S. W. I.**

A défaut de règlement, nous nous verrons contraints de suspendre l'envoi de la revue

RÉPUBLIQUE DE PANAMA

« La France et la conquête de l'Espace »

500.000 timbres de 0,005 (Satellite), dentelés
50.000 timbres de 0,05 B/ (Satellite), dentelés
20.000 timbres de 0,31 B/ (Satellite), dentelés

300.000 timbres de 0,01 (Jules Verne), dentelés
50.000 timbres de 0,10 (Jules Verne), dentelés
50.000 timbres de 0 21 (Jules Verne), dentelés

Il y a aussi 7.500 timbres-poste, non dentelés, de chaque valeur.
7.500 feuillets philatéliques de 0,31 B/, dentelés.
7.500 feuillets philatéliques de 0,10 et de 0,21, non dentelés.

DEMANDEZ CES TIMBRES - POSTE À VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

DES NOUVELLES DU BUREAU DE PHILATELIE DES CROWN AGENTS

RELIQUES ARCHÉOLOGIQUES - EST AFRICAIN

Date de parution : 2 MAI 1967

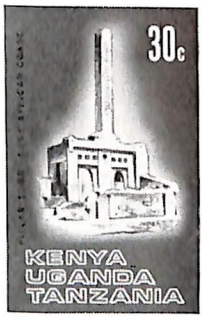

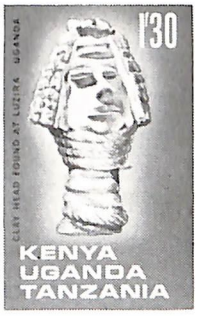

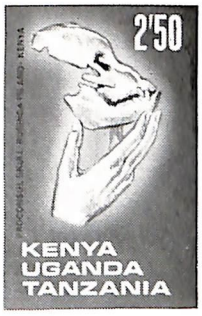

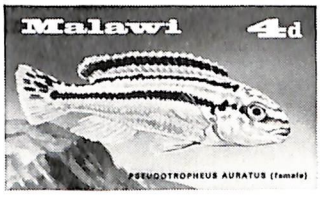

MALAWI - Poissons des Tropiques

Date de parution : 3 MAI 1967

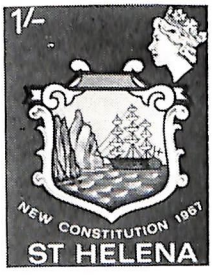

SAINTE HÉLÈNE

Nouvelle constitution

Date de parution : 5 MAI 1967

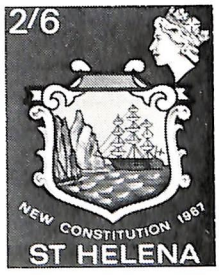

LES COLLECTIONNEURS PEUVENT OBTENIR CES TIMBRES CHEZ LEURS COMMERÇANTS HABITUELS

VOICI QUELQUES LOTS DE LA

97e VENTE PUBLIQUE SALOMON

QUI AURA LIEU LE 20 MAI 1967 A BERLIN

Elle comprendra encore **beaucoup d'autres pièces importantes,** petites et grandes raretés, **modernes et classiques, des blocs, bandes,** pièces de luxe des **vieux Etats allemands** et timbres d'**Europe,** ainsi que, notamment, des spécialités, **cartes Zeppelin allemandes,** etc., et, comme toujours, de **nombreuses, intéressantes et jolies collections.**

Voulez-vous en savoir davantage ?

En ce cas, demandez-nous le **catalogue richement illustré avec planches en couleurs. Envoi gratuit.**

Heinrich Salomon

1 BERLIN 12 - KNESEBECKSTRASSE 68 - 69

Tel. (0311) 881.42.42

La plus ancienne firme de ventes publiques de Berlin.

Ing. Alberto DIENA

VIA CRESCENZIO 19
ROMA • ITALIA
•

EXPERTISES
DE
TIMBRES-POSTE

Conditions :
De 1 à 4 pièces . . lit. 2.000
Pour chaque exemplaire en plus . . . lit. 400
Certificats, avec photo, sur demande.
Port de retour recommandé en plus.

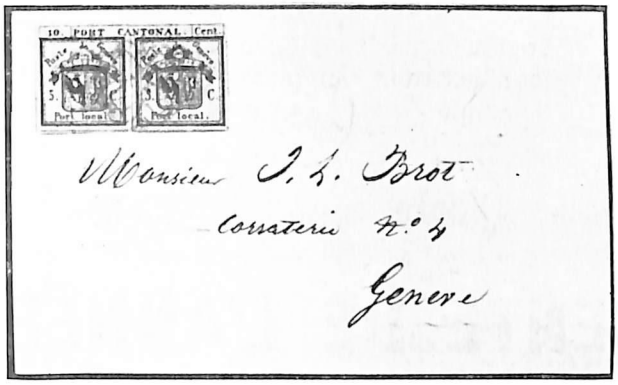

Des pièces comme on en trouve régulièrement dans nos

VENTES A PRIX NETS

Nos catalogues, richement illustrés, contiennent des centaines d'offres en

MATÉRIEL CLASSIQUE D'ITALIE ET D'EUROPE
SÉRIES RARES
POSTE AÉRIENNE
ZEPPELIN

Ils sont envoyés gratuitement à tout philatéliste qui en fera la demande.

STUDIO FILATELICO GIANGIACOMO ORLANDINI

Via Martelli, 3 • Firenze (Italie) • Tél. 29.43.67

(Se recommander du BALASSE MAGAZINE.)

Dr. GIOVANNI CHIAVARELLO

VIA TASSO, 181 G - NAPOLI (ITALIA)
TÉL. 30.39.58

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :

De 1 à 5 pièces . . . . . Lires 2.000
Pour chaque exemplaire en plus . . . . . Lires 400
Certificat avec photo . . . . . Lires 5.000
Port de retour en plus.

Expert près le Tribunal et la Cour d'appel de Naples.

GRANDE VENTE AVANT LA SAISON D'ÉTÉ

Du 7 au 10 juin 1967,
à FRANKFURT/MAIN

Cette vente vous donnera les plus grandes possibilités d'achat.

Valeur totale : environ 3 MILLIONS DE MARKS.

Le point d'attraction de cette vente sera constitué par les colonies allemandes, les vieux Etats allemands et l'Europe.

De nombreux lots et collections.

Le catalogue sera envoyé gratuitement à tout acheteur intéressé qui en fera la demande.

Du 26 au 30 septembre 1967
aura lieu notre

GRANDE VENTE DE L'ANNÉE

De nombreuses collections spécialisées et de grandes raretés mondiales sont déjà en notre possession.

Cette vente constituera l' « event » de la saison et suscitera l'attention du monde philatélique !

Confiez-nous, dès à présent, un matériel important ! Il y va de votre intérêt !

Envoyez-nous vos timbres sans attendre. Pour des objets importants, l'un de nos délégués vous rendra visite.

Pour tout problème philatélique, consultez-nous !

La plus grande maison de ventes aux enchères est à votre disposition.

h. c. schwenn

6 FRANKFURT/MAIN
Neckarstrasse 9
Postfach 16707 - Tel. 25.20.10

N° 171 BIMESTRIEL LE N° : F.B. 15 AVRIL 1967

BALASSE MAGAZINE

LES PLUS HAUTES DISTINCTIONS AUX EXPOSITIONS NOTAMMENT VERMEIL A « WIPA » 1965

SOMMAIRE :

Pages.

Les premiers timbres non dentelés du Chili, par le baron Et. de VIRON. 64

Correspondance par pigeons, par le Dr FROMAIGEAT 65

Les tarifs postaux de Belgique, par le Dr Jacques STIBBE 68

Les rapports postaux entre la Belgique et la Grande-Bretagne, par le Dr Jacques STIBBE 71

Au fil des jours...

Vielsalm. Concours sur les timbres belges de l'émission « Hoyoux » . . 73

Espagne 73

Malines. Société royale « Union philatélique malinoise » 73

Bibliographie, par Charles JONCKER 75

« In Memoriam » :

Major Adrian Hopkins, M. C., par Willy BALASSE, M. L. P. D. . . . 76

Maurice Scheerlinck, par Willy BALASSE, M. L. P. D. 77

« Le Tour du Monde... en quatre-vingts minutes » :

Ici la France... par Didier DARTEYRE 78

Ici l'Italie..., par le Dr Enzo DIENA 79

Planches illustrées : 46, 47.

La reproduction des articles est strictement interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

ABONNEMENT ANNUEL (Timbres neufs en cours acceptés)

Belgique, Luxembourg, ex-Congo Belge		fr. b. 80			
Allemagne	D.M.	8	Grande-Bretagne	sh.	14
Brésil	cr.	120	Italie	l.	1.250
Canada	$	2	Norvège	cour. norv.	20
Danemark	cour. dan.	20	Pays-Bas	fl.	7
Espagne	pes.	125	Portugal	esc.	60
Etats-Unis d'Amérique	$	2	Suède	cour. suéd.	14
France	F. F.	10	Suisse	fr. s.	8
			Etranger	fr. b.	100

TARIF DE PUBLICITÉ :

La page entière	fr. b.	5.000	La page couv. (II ou III)	fr. b.	6.000
La 1/2 page		2.800	La première page avant texte		6.000
Le 1/3 de page		1.900	La page face au sommaire		5.500
Le 1/4 de page		1.500	La page couverture (IV)		8.000

Demandez notre tarif de publicité en 3 langues

REMISE POUR 3 INSERTIONS : 10 % - POUR 6 INSERTIONS : 20 %

DIRECTEUR, RÉDACTEUR EN CHEF : WILLY BALASSE
Membre de l' « Union de la Presse Périodique Belge »
Secrétaire de rédaction : Hélène Corbisier de Méaultsart
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 43a, 45 et 45a, rue du Midi - BRUXELLES 1
Compte Chèques Postaux 1814.20 (Bruxelles) - Téléphone 13.29.51/52 - Reg. du Commerce de Bruxelles 4141

Les premiers timbres non dentelés du Chili

par le baron Etienne de VIRON, du Cercle d'Etudes philatéliques.

DOUBLES FRAPPES DE LA PLANCHE II DU 10 CENTAVOS

Fig. 1.

DE nombreuses imperfections ont été signalées dans la planche II du 10 centavos, notamment des retouches. J'ai décrit, il y a quelques années (1) des taches de couleurs apparaissant dans 8 timbres de la dernière rangée horizontale. J'avais cru découvrir dans ces variétés des traces d'un défaut de molette. Depuis lors, j'ai pu reconstituer la dernière rangée horizontale tout entière et j'ai constaté que les 12 timbres constituant cette rangée présentaient tous des défauts similaires mais non identiques; j'en conclu qu'ils proviennent de double frappes et non d'un défaut de la molette auquel cas ils auraient dû être identiques.

J'ai constaté également que des timbres de la première rangée supérieure de la feuille présentaient des traces de double frappes très semblables à celles qui apparaissent sur la dernière rangée.

GRACE à la bonne obligeance de M. Jean Dupont, j'ai pu examiner, notamment, un splendide bloc de 12 timbres, neufs, du 10 centavos, faisant partie de sa collection du Chili (fig. 1). Ce bloc, appartenant au bord supérieur de la feuille m'a permis de faire les constatations suivantes :

Huit timbres au moins de la première rangée supérieure portent des traces de double frappes. Ces défauts affectent presque exclusivement la partie supérieure de la vignette et particulièrement les inscriptions CORREOS, FRANCO et la lettre C de COLON.

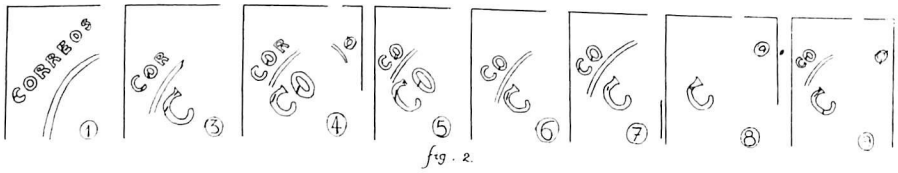

fig. 2.

(1) Voir « Balasse Magazine », nº 98, p. 213.

Voici la description de ces doubles frappes :

Timbre n° 1. — Une ligne oblique traverse de haut en bas la lettre E de CORREOS, un trait de couleurs dans le milieu de la lettre C du même mot;

N° 3. — Une ligne verticale coupe la partie inférieure du premier O de CORREOS, le O de FRANCO est ourlé de points de couleurs, 2 légères lignes dans la boucle supérieure du C de COLON;

N° 4. — Mêmes observations que pour le n° 3 sauf que les traces de couleurs affectent le O de FRANCO sont plus importantes et mieux visibles;

N° 5. — Le premier O de CORREOS a 2 traits de couleurs dans le bas de la lettre, des traces de couleurs dans la boucle supérieure du C de COLON;

N° 6. — Une ligne dans la partie inférieure du premier O de CORREOS et de petits traits de couleurs dans la boucle supérieure du C de COLON;

N° 7. — Un trait oblique dans la partie supérieure du C et un trait vertical coupe la partie inférieure du premier O de CORREOS, des taches de couleurs dans la partie supérieure du C de COLON;

N° 8. — Un petit trait dans le C de COLON, 2 légers traits dans le O de FRANCO et un point de couleurs en face de cette lettre, dans la marge, à 1/2 mm du cadre;

N° 9. — Deux traces de couleurs dans le dessus du premier O de CORREOS et 3 traits dans le O de FRANCO, plusieurs traits et taches de couleurs dans le C de COLON.

Nous pensons que les autres timbres de cette rangée doivent présenter des défauts similaires.

CES constatations m'amènent à formuler l'hypothèse qu'une première impression de la planche a été faite en commençant par la première et la dernière rangée horizontale. On s'est aperçu, à ce moment, qu'il convenait de centrer plus bas, sur la planche, l'ensemble des figurines.

Après avoir effacé les premières empreintes par ponçage de la planche, une nouvelle gravure y fut imprimée, mais à environ 8 mm plus bas que la première et à environ 2 mm vers la gauche.

Les traits de couleurs que nous avons pu observer sur les timbres des rangées supérieure et inférieure proviendraient donc de certains détails de la première empreinte qui auraient résisté à l'opération du ponçage.

CORRESPONDANCE PAR PIGEONS

GUERRE DE 1870-1871

par le Dr FROMAIGEAT, secrétaire général de l'Académie de Philatélie (1).

DANS un précédent article, j'avais tenté d'évoquer les difficultés que rencontrèrent les Parisiens pendant la guerre de 1870 pour communiquer avec la province. Certes, celles-ci étaient-elles grandes, mais si les lignes d'investissement prussiennes n'étaient pas d'une très grande épaisseur, il s'avéra très vite qu'elles étaient aussi infranchissables dans un sens que dans l'autre. Depuis la plus haute antiquité, l'homme avait su utiliser le moyen de transport aérien qu'était l'oiseau et, en particulier, le pigeon voyageur. Les esprits avertis qui ne s'étaient fait aucune illusion sur les possibilités de stopper l'armée prussienne avant qu'elle ait atteint Paris, prirent longtemps avant des dispositions. C'est ainsi qu'il existait, dans la capitale, une importante société colombophile qui portait un nom prédestiné : l' « Espérance ». Dès le mois d'août, un avocat parisien, Ségalas, pensa pouvoir utiliser les pigeons voyageurs en installant un colombier dans la tour de l'Administration des Postes, au 103, rue de Grenelle.

Dès le 10 septembre, **M. Steenackers,** partant à Tours avec une partie du personnel des télégraphes, emporta un certain nombre de volatiles. Une autre partie des pigeons de l' « Espérance » devait être emportée par le train, mais les pièces nécessaires au fonctionnement du service ne furent prêtes que le dimanche 18 septembre et, au

(1) Voir « Balasse Magazine », n° 169.

moment du départ, la ligne fut coupée par les Prussiens. Le lundi 19, la ligne télégraphique de l'ouest étant coupée, à son tour, l'isolement avec la province devenait total.

Les pigeons furent donc emportés dans des paniers spéciaux par chacun des ballons qui quittèrent, ensuite, la capitale. Ils devaient être lâchés dès l'atterrissage, mais **Steenackers** s'y opposa très vite, pensant, avec juste raison, qu'il s'agissait d'un gaspillage.

On écrivit d'abord les dépêches à la main sur un papier pelure et on les plaçait dans un tube mince fixé à la rémige centrale de la queue du pigeon, à l'aide d'un fil de soie ciré. La première dépêche, datée du 27 septembre, parvint le 1er octobre à Paris. Jusqu'à présent, l'histoire n'a conservé aucune de ces dépêches manuscrites. Un chimiste se trouvant à Tours, **M. Bareswil,** eut l'idée de se servir de la photographie afin d'obtenir des dépêches correctes et d'un format réduit. On confia le travail à **M. Blaise,** photographe à Tours, sous la direction de **M. de Lafollye,** inspecteur des lignes télégraphiques d'Indre-et-Loire, grâce à qui on a pu conserver l'intégralité des dépêches fabriquées par le service.

Les textes étaient copiés à la main, en gros caractères; ayant été vérifiés, on les collait côte à côte sur des feuilles de carton qu'on présentait, ensuite, sur des panneaux de bois, puis ils étaient photographiés. On arrivait ainsi à réduire une surface de 1 m × 65 cm en une photo de 4 × 6 cm. On multipliait les exemplaires qu'on confiait à des pigeons différents afin de s'assurer de leur réception à Paris.

Entre le 15 octobre et le 8 novembre 1870, il y eut 17 compositions manuscrites ainsi préparées. Le 9 novembre, on gagna encore de la place en photographiant sur les deux faces de la pellicule. On arrivait ainsi à faire tenir toute la surface du « Moniteur » (le journal « officiel » du gouvernement hors Paris) sur une pellicule de 3 × 4 cm. On constata facilement que les caractères d'imprimerie étaient infiniment plus faciles à lire que ceux qui étaient tracés à la main tout en supportant une plus grande réduction.

Un décret du 4 octobre fit profiter le public du service des dépêches par pigeons. La taxe était fixée à 50 centimes par mot, somme très importante pour l'époque. Le nombre maximum de mots était fixé à 20.

Les dépêches du public furent centralisées à Tours et imprimées en caractère de « corps 9 » par l'**Imprimerie Mame,** d'abord, qui fut aidée par **Juliot,** ensuite.
« Du 10 novembre au 11 décembre, écrit **de Laffolye,** date du départ de la délégation de Tours pour Bordeaux, les feuilles typographiées par **MM. Mame** et **Juliot** s'élevèrent à 64, contenant 9.800 dépêches de 16 mots chacune en moyenne. »

L'actif total de **Blaise** s'éleva à 59 épreuves. Du 4 novembre au 11 décembre, il fut fait 47 assemblages de dépêches : 17 de la première série et 30 de la seconde.

A l'Exposition universelle de 1867, **Dagron,** photographe parisien, avait présenté une réduction de 400 députés sur une surface de 2 mm², insérée dans un manche de porte-plume et au-dessus de laquelle une forte loupe permettait, par transparence, de distinguer parfaitement les personnages.

Rampont, directeur général des Postes, retint le procédé et régla les modalités du service par un décret du 10 novembre. Ce même décret autorisait des dépêches-mandats, dont le taux était fixé à 3 francs, ainsi que le système nouveau de dépêches-réponses.

Dagron s'envola de Paris par le ballon **Niepce,** avec 3 collaborateurs, en même temps que le **Daguerre,** qui transportait le complément du matériel. Ce dernier ballon, ayant été capturé par les Prussiens à Ferrières, en Seine-et-Marne, il fut obligé de demander, à nouveau, du matériel par dépêche à Paris et celui-ci lui parvint 7 jours plus tard par ballon. C'était une preuve de l'excellent fonctionnement du service. Les pellicules sur collodion mince au ricin furent préparées à Bordeaux. L'ensemble du travail était assez long et chacune d'entre elles était tirée à une vingtaine d'exemplaires pour multiplier les chances par des pigeons différents. Les dépêches, enroulées finement, arrivaient à n'être pas plus grosses qu'une épingle. Les tubes, fixés à la rémige centrale des pigeons, en contenaient facilement une quinzaine, soit de 9, soit de 16 pages de dépêches. Le tube n° 4 du 21 janvier a contenu 38.700 dépêches; un autre, parvenu seulement le 3 février, en a contenu 40.000.

Mais le déchet était considérable; plus de 95 % des pigeons manquèrent à l'arrivée. En effet, l'hiver 1870-1871 a été un des plus rigoureux de l'histoire météorologique.

Aussi, le froid intense, la brièveté du jour, la neige et la longueur de la route à accomplir par les pigeons firent-ils que bien peu rejoignirent le colombier : 59 au total.

Un d'entre eux, cependant, appelé « Gambetta », fit 4 voyages et se trouve au Musée postal de Paris.

Chaque placard de dépêches portait un numéro et si une pellicule n'arrivait pas, Paris en avisait Bordeaux par ballon; la dépêche était envoyée, à nouveau, jusqu'à accusé de réception. Les pellicules privées ont été envoyées, en moyenne, 22 fois, et les officielles, jusqu'à 35 fois.

Il faut faire une mention spéciale à ce que le décret du 10 novembre 1870 appela « dépêche-réponse ». Elles avaient pour but de limiter la longueur du texte en augmentant leur nombre. Le système, bien que simple, ne fut pas toujours bien compris par le public. On vendit, dans les bureaux de poste de Paris, une carte au prix de 5 centimes, dont le paiement était constaté par l'apposition d'un timbre à 5 centimes. Il y eut 3 types légèrement différents.

Dans une première colonne, il fallait mettre le nom de la ville dont on désirait la réponse; dans la seconde, les initiales du correspondant provincial; la troisième était réservée à l'adresse du Parisien. La carte était envoyée par ballon dans une lettre.

Dans cette dernière, le Parisien posait 4 questions auxquelles son correspondant ne pouvait répondre que par « oui » ou « non » dans les colonnes 5 à 8. Puis, le provincial mettait 1 franc de timbres au verso de la carte et la remettait au bureau de poste. Les timbres étaient annulés par le bureau centralisateur de Bordeaux et les cartes détruites ensuite. Il en est, heureusement, parvenu jusqu'à nous, mais ce sont d'insignes raretés car, à ma connaissance, il doit en rester trois.

On composait le texte par placards qu'on photographiait, ensuite. Sans doute par manque de temps, certaines réponses sont manuscrites dans les assemblages. La première composition de dépêches-réponses fut insérée dans les épreuves du 2 décembre 1870; la dernière portant le n° 597, est datée de Bordeaux : 27 janvier 1871. L'original d'un panneau de montage se trouve au Musée postal de Paris.

Les pigeons n'appartenaient pas tous au même colombier; celui de l'Hôtel des Postes était le plus important, mais des colombiers particuliers étaient utilisés, spécialement celui de **M. Cassiers,** rue Magenta. La fatigue obligeait souvent les volatiles à se reposer à proximité de leur point d'attache. Aussi, un kiosque avait-il été aménagé pour servir d'observatoire au facteur-chef des postes chargé de guetter leur arrivée.

On détachait alors le tube qui était remis à **Mercadier,** directeur général des Télégraphes, qui l'ouvrait lui-même en le fendant avec un canif. Puis, on plongeait les pellicules dans un bac contenant de l'eau ammoniaquée : cela facilitait le déroulement. On les séchait alors, puis on les plaçait entre 2 lames de verre mince, elles-mêmes serrées dans un porte-objet destiné à une lanterne de projection. C'est alors qu'elles étaient projetées, considérablement agrandies, sur un écran. Habituellement, 4 secrétaires assermentés étaient chargés de la transcription. Les dépêches officielles étaient aussitôt transmises au gouvernement; quant aux dépêches privées, on les envoyait aux destinataires sur les formules habituelles des télégrammes mais, portant, en principe, à gauche, la mention : « Reçu par pigeon ».

Il faut signaler que les Anglais s'intéressèrent à la question puisqu'une affiche du 10 novembre 1870, signée par ordre du « general-postmaster », avisait le public anglais qu'il lui était permis d'adresser des missives, en lettre ouverte d'un maximum de 20 mots, adresse et signature de l'envoyeur comprises, en langue française et moyennant le versement de 5 pence par mot plus 6 pence pour l'envoi en France.

Les lettres étaient réunies dans une grande enveloppe de 19 × 25 cm, portant la suscription en anglais : « Service de Sa Majesté - Lettres pour envois par pigeons - Directeur des Postes et Télégraphes - Tours ».

On retrouve, en effet, dans le corps des dépêches arrivées à Paris, des transmissions venant de Londres. Une reproduction microphotographique du « Times » a même été envoyée à **M. Washburn,** ministre des Etats-Unis à Paris.

DURANT tout le siège, les communications avec la province ne furent donc pas entièrement coupées. Elles s'avéraient cependant insuffisantes et des tentatives multiples furent faites pour envoyer de la correspondance. Aucune, à part celles de certains passeurs, ne réussit, mais cela c'est une autre histoire...

LES TARIFS POSTAUX DE BELGIQUE

Service intérieur de 1830 à 1914

par le Dr Jacques STIBBE

LES tarifs postaux de notre pays sont généralement mal connus; et, cependant, ils revêtent une grande importance pour les collectionneurs qui recherchent les plis préphilatéliques et les timbres sur lettres.

Les tarifs intérieurs devaient être fixés ou modifiés par une loi alors que les tarifs internationaux étaient laissés à la discrétion du ministre responsable qui avait, ainsi, les mains libres pour conclure des conventions postales avec les Administrations étrangères au mieux des intérêts du public et du Trésor.

L'examen par ordre chronologique de l'ensemble de notre législation postale nous permettra de suivre les étapes du développement de la poste et de comprendre l'évolution des tarifs. Encore convient-il de donner quelques explications sur certains services de la poste de jadis, services ayant disparu dans le cours des temps ou ayant subi une telle transformation qu'il est malaisé de savoir en quoi ils consistaient à l'origine.

Nous terminerons par un tableau analytique des tarifs des diverses catégories d'envois postaux.

LES TARIFS DE 1830 A 1835

ON se battait encore dans le parc de Bruxelles (23 au 26 septembre 1830) que se constituait le Gouvernement provisoire de la Belgique. Celui-ci désignait immédiatement un délégué près les Postes en la personne de Louis Bronne, jeune révolutionnaire liégeois.

Dès le 27 septembre, le délégué envoie à tous les bureaux de poste de la Belgique en pleine révolution, sa circulaire n° 1, qui ne voulait rien dire, mais qui signalait son existence : « Les communications se rétablissant, le service des postes continuera à se faire régulièrement ». Le lendemain, 28 septembre, il envoyait une seconde circulaire : « Toute relation de service avec l'Administration des Postes de La Haye est interdite... Les dépêches ayant rapport au service des Postes me seront adressées. » Cette circulaire n° 2 crée, le 28 septembre 1830, l'Administration des Postes de Belgique. Il est intéressant de fixer cette date car, pendant plus de cinq ans, le service postal fonctionnera exactement comme sous l'Administration néerlandaise à quelques détails près : francisation des cachets postaux en fin d'année et remplacement du florin par le franc le 1er janvier 1835. Il faut attendre jusqu'au 29 décembre 1835 pour voir promulguer la première loi postale belge.

Je dois avouer qu'il ne m'a pas été facile de reconstituer les tarifs et règlements du système néerlandais, au travers des instructions de l'époque du règne du roi Guillaume, et je les cite sous réserve.

Tous les prix sont exprimés en centièmes de florin des Pays-Bas.

LES LETTRES

LE port d'une lettre variait, ou progressait comme on disait alors, selon la distance à parcourir et d'après le poids. Par contre, il était identique payé au départ ou acquitté à l'arrivée.

a) Progression à la distance.

Je n'ai pu mettre la main sur la loi ou l'arrêté néerlandais qui fixait le port à la distance. Les bureaux de poste étaient en possession d'un tableau de « compte fait », mentionnant le tarif des lettres à destination de tous les bureaux du pays. En étudiant ces tableaux, on constate de nombreuses anomalies, le port étant moins élevé pour certaines localités plus éloignées que d'autres. Je me suis efforcé d'établir une moyenne des distances pour fixer les idées :

Dans le ressort d'un même bureau . . .	10 c.
Jusqu'à 50 km	10 c.
Jusqu'à 80 km	15 c.
Jusqu'à 120 km	20 c.
Jusqu'à 180 km	25 c.
Jusqu'à 240 km	30 c.

b) Progression au poids :

Moins de 16 g . . . . . 1 port
Par 8 g en plus . . . . . 1/2 port en plus.

Toutes les fractions de moins de 5 centièmes sont arrondies au 5 c. supérieur.

c) Les lettres affranchies au départ, pesant moins de 16 g, adressées à des sous-officiers et des soldats sous les drapeaux, ne coûtaient que 10 c., quelle que soit la distance. Cette bienveillante mesure n'était pas étendue aux militaires purgeant une peine de prison.

LES LETTRES CHARGEES

C'ETAIT le nom donné aux lettres recommandées. L'expéditeur recevait un reçu de dépôt et le destinataire signait pour réception. En cas de perte de la lettre, l'expéditeur touchait une indemnité de 25 florins. Le tarif était le double de la lettre ordinaire, de même poids, pour la même destination. Les militaires ne bénéficiaient pas de réduction. Les lettres chargées n'étaient pas remises à domicile car les formalités d'émargement à remplir par le destinataire devaient s'accomplir au guichet du bureau. A partir du 1er février 1848, les facteurs se chargèrent de la remise à domicile.

LES IMPRIMES ET JOURNAUX

a) Imprimés :
2 c. par feuille entière;
1 c. par demi-feuille;
1/2 c. par quart de feuille.

Le port minimum d'un imprimé sous une même adresse était de 2 c. Le calcul de ces ports était compliqué; il fallait, par exemple, compter le nombre de feuilles dont se composait une brochure.

b) Journaux :
1 c. pour 4 pages;
1/2 c. pour 2 pages.
Les gazettes de l'époque n'avaient pas plus de 4 pages.

c) Mercuriales. Prix courants : imprimés où sont indiqués, à la main, les prix des marchandises ou les cours de bourse; ils devaient être pliés en 4, mis sous bande et peser moins de 16 g. Le tarif était de 10 c.

d) Conditions à remplir par les imprimés :
1) Sous bande couvrant au maximum le tiers de la surface de l'envoi;
2) Pas d'écriture à la main;
3) Timbrés à l'extraordinaire : timbre fiscal qui devait être apposé sur les journaux, avis et annonces, qui étaient susceptibles d'être lus en public;
4) Affranchissement obligatoire au guichet; les imprimés trouvés dans les boîtes étaient toujours rebutés;
5) Ne peuvent représenter une valeur (billets de banque, etc.). Nous verrons, plus tard, cette clause étendue aux timbres neufs en cours;
6) Ne peuvent représenter une réclame pour des loteries étrangères ou des loteries nationales non autorisées.

LORSQU'UNE de ces conditions n'était pas remplie, les imprimés étaient refusés au départ. Si le bureau de départ les avait néanmoins acceptés par erreur, ils étaient taxés comme lettre à l'arrivée malgré le prix déjà payé au départ.

Cette dernière mesure fut levée le 6 mai 1851; les imprimés ne remplissant pas les conditions imposées sont considérés comme dûment affranchis s'ils ont été acceptés au départ et c'est l'employé en faute qui doit décaisser la différence.

Gageons qu'à partir de cette date, la vérification au guichet se fit avec un zèle digne d'éloge.

Le chargement des journaux et des imprimés n'était pas admis.

LES ARTICLES D'ARGENT

ON appelait ainsi les envois de fonds exécutés par la poste pour le compte du public. La taxe était de 5 % de la valeur de l'envoi. Ce tarif existait à l'époque de l'annexion française et son taux prohibitif était justifié par la difficulté des moyens de communication et l'insécurité des routes, l'attaque d'une malle-poste n'étant pas tellement exceptionnelle.

On distinguait deux types d'articles d'argent :

a) Pour l'argent coursable (ayant cours dans le pays) : l'expéditeur déposait l'argent au guichet et recevait une reconnaissance pour la somme versée; il désignait, en outre, le bénéficiaire et le bureau payer. Il envoyait, ensuite, la reconnaissance au destinataire qui se rendait au bureau désigné et touchait la somme correspondante contre remise de la reconnaissance. C'était le système de nos actuels mandats-poste, sauf que le déposant devait faire parvenir lui-même le mandat à son débiteur;

b) Pour l'argent non coursable (pièces anciennes ou étrangères) : les pièces étaient empaquetées en un colis appelé « groupe » au bureau de poste; le groupe était ficelé en présence du déposant qui appliquait son cachet à côté de celui du bureau sur la cire. Le groupe était pesé et une reconnaissance délivrée à l'expéditeur. A l'arrivée au bureau de destination, le groupe était remis au porteur de la reconnaissance.

Les reconnaissances devaient être timbrées, sauf celles de moins de 5 florins destinées aux sous-officiers et soldats.

Il était interdit de mettre pour plus de 1 florin de pièces de monnaie dans les lettres qui devaient être chargées.

OUTRE-MER

IL peut paraître paradoxal d'inclure un chapitre sur les envois de et pour l'outre-mer dans un article consacré au service intérieur. Le courrier apporté par des navires particuliers touchant un port belge était soumis aux règlements intérieurs, tandis que les dépêches transmises par des paquebots réguliers, suivant des conventions passées avec des pays étrangers, étaient taxées d'après les tarifs spéciaux de ces conventions.

Les capitaines des voiliers arrivant dans un port devaient remettre au bureau de poste de la localité le courrier qu'ils transportaient. Ils touchaient une prime de 15 c. par lettre et de 15 c. par paquet d'imprimés. Ils devaient, en outre, faire connaître la date de leur départ et leur destination pour que l'Administration puisse leur remettre le courrier qu'ils pouvaient utilement acheminer :

a) Lettres d'outre-mer : 60 c. par port simple, quelle que soit la distance;

b) Lettres vers l'outre-mer : 20 c. par port simple. Cet affranchissement était obligatoire et payait le transport jusqu'au port d'embarquement;

c) Journaux et imprimés d'outre-mer : 40 c. pour moins de 5 feuilles d'impression plus 10 c. par feuille d'impression supplémentaire;

d) Journaux et imprimés pour l'outre-mer : 20 c. pour moins de 5 feuilles d'impression plus 5 c. par feuille supplémentaire.

En arrivant au port d'outre-mer, le capitaine remettait ses lettres et paquets à la poste du pays et touchait la prime. Ce courrier était donc soumis à trois taxes : la taxe du pays d'origine, la taxe de mer et la taxe du pays de destination. L'expéditeur payait la première et le destinataire les deux autres.

ECHANTILLONS DE MARCHANDISE

A cette époque, les échantillons de marchandise étaient généralement joints à une lettre d'envoi. La lettre et l'échantillon étaient pesés ensemble. La lettre devait peser moins de 16 g. Le tarif était le tiers du port d'une lettre de même poids et de même destination mais avec minimum du tarif d'une lettre simple. Ce n'était donc qu'en cas de poids supérieur à 16 g que le tarif était moindre.

NOTATION DES TAXES

TOUTES les taxes mentionnées ci-dessus étaient inscrites sur les envois en chiffres de poste de grande dimension et exprimées en centièmes. Ces chiffres étaient apposés au dos des envois dont le port était payé au départ et, du côté de l'adresse, pour ceux que devaient acquitter le destinataire. Ils étaient forcés au 5 c. supérieur en cas de fraction pour les lettres et les échantillons.

BUREAUX DE DISTRIBUTION

LES bureaux de distribution étaient des bureaux secondaires établis dans de petites localités au trafic postal restreint. Ils étaient gérés par des « distributeurs », officiers pensionnés, commerçants, etc., qui ne recevaient aucune rétribution de l'Administration. Ils étaient autorisés de percevoir, à leur profit, une taxe supplémentaire de 2 1/2 c. sur les lettres qui leur étaient remises et de 5 c. sur chaque lettre qu'ils distribuaient. La taxe au départ fut supprimée le 30 juin 1831 et la prime à l'arrivée, le 19 janvier 1836. Les distributeurs reçurent alors un traitement fixe et des facteurs ruraux furent mis à leur disposition pour la remise des lettres à domicile.

LES FRANCS ET LES CENTIMES

A partir du 1er janvier 1835, le franc est substitué au florin, dans la comptabilité postale, au taux de 2 fr. pour 1 florin et de 2 c. pour 1 centième.

La notation des taxes devient plus compliquée; elle est exprimée en décimes sur les lettres et échantillons et en centimes sur les imprimés et les journaux. Rien n'est changé aux tarifs, mais les chiffres de la taxe deviennent donc 5 fois moins élevés sur les lettres et échantillons (5 centièmes = 1 décime) et 2 fois plus élevés sur les journaux et imprimés (1 centième = 2 c.). Le forcement éventuel sur les lettres et échantillons se fait maintenant au décime supérieur.

Les rapports postaux entre la Belgique et la Grande-Bretagne

par le Dr J. STIBBE (suite) (1).

L'emploi des timbres-poste.

L'Administration belge qui avait introduit l'usage des timbres-poste pour affranchir les lettres dans le service intérieur, le 1er juillet 1849, loin d'encourager l'emploi de ces mêmes timbres dans le service international, sembla vouloir le restreindre pour des raisons qui nous échappent.

En service intérieur, la lettre non affranchie coûtait 1 décime de plus que la lettre affranchie; en service international, le port était le même, payé au départ ou à l'arrivée. La lettre insuffisamment affranchie pour l'intérieur ne coûtait au destinataire que le complément de port plus 1 décime; en régime international, la même lettre était considérée comme non affranchie et les timbres utilisés étaient perdus pour l'expéditeur. Lorsque l'expéditeur déposait une lettre pour l'intérieur au guichet, et en acquittait le port en argent, l'employé devait obligatoirement y apposer des timbres représentant la somme payée. Par contre, cette pratique lui était rigoureusement interdite pour les lettres destinées à l'étranger.

Enfin, les timbres n'étaient valables que pour les quelques pays avec lesquels la Belgique était en relation directe.

A partir de 1857, ces mesures restrictives furent progressivement levées.

Mais, revenons aux relations avec la Grande-Bretagne. Le public pouvait, valablement, affranchir les lettres ordinaires à destination de l'Angleterre, jetées à la boîte à partir du 15 février 1850. Le port des lettres déposées au guichet devait être payé en argent. A dater du 1er juin 1864, le port ne peut plus être payé en espèces et, obligatoirement, être représenté par des timbres-poste.

Les timbres d'une valeur inférieure à 10 c. n'étaient pas valables. L'emploi des timbres de 5 c. fut autorisé le 1er janvier 1871; tous les timbres purent être utilisés le 1er septembre 1873.

(1) Voir « Balasse Magazine », nos 169 et 170.

Les affranchissements insuffisants.

Cette catégorie d'envoi est une conséquence directe de la création des timbres-poste. Auparavant, le port d'une lettre devait être acquitté, au départ ou à l'arrivée, entre les mains d'un agent de l'Administration des Postes qui était responsable de son exactitude. Lorsque le public déposa dans les boîtes des lettres affranchies en timbres-poste, il pouvait, par mégarde ou par ignorance, appliquer un nombre insuffisant de vignettes pour acquitter la totalité du port.

Ces lettres, insuffisamment affranchies, subirent les sorts divers que voici :

15- 2-1850 : la lettre est considérée comme non affranchie, l'expéditeur perd les timbres appliqués et le destinataire paie le port entier;

1 -10-1857 : le destinataire paie le double de l'insuffisance;

1 -8 -1865 : la lettre est considérée comme non affranchie, sauf déduction de la valeur des timbres appliqués. Comme, à cette époque, la lettre non affranchie coûtait un supplément fixe de 30 c. (c'est-à-dire ne progressant pas avec le poids), le destinataire doit payer le port manquant plus 30 c.;

1 - 7-1875 : id., mais la lettre non affranchie coûte le double de la lettre affranchie.

N. B. — En 1857, la lettre non affranchie coûte double port, mais le supplément de 2 décimes pour la voie de France n'est pas doublé; par contre, la lettre insuffisamment affranchie se voit taxée au double de l'insuffisance, y compris le supplément éventuel pour la voie de France.

Prenons, par exemple, une lettre de 20 g, soit 2 ports :

Lettre affranchie :

2 ports anglo-belges de 4 d. . . .	8 d.
2 ports français de 2 d.	4 d.
Taxe . . .	12 d.

Lettre non affranchie :

2 ports anglo-belges de 8 d.	16 d.
2 ports français de 2 d.	4 d.
Taxe . . .	20 d.

Lettre affranchie d'un timbre de 20 c. :

Port à payer	12 d.
Valeur du timbre	— 2 d.
Insuffisance	10 d.
Double de l'insuffisance	20 d.

Dans ce dernier cas, l'expéditeur paye 2 décimes et le destinataire 20 décimes. Admirons, en passant, la simplicité administrative et l'équité de la mesure.

Les marques postales.

Rappelons les règles générales appliquées aux lettres en régime international :

1) Le bureau de départ appose son cachet à date au recto de la lettre, le bureau d'arrivée au dos;
2) Les timbres-poste belges sont annulés par le cachet d'oblitération à numéro du bureau d'origine jusqu'au 10 mars 1873, ensuite par le cachet à date de ce bureau;
3) Les taxes payées en espèces, au départ, sont indiquées en décimes au dos des lettres en chiffres de poste de grande dimension; les taxes à percevoir du destinataire sont inscrites de la même manière du côté de l'adresse;
4) Lorsque l'affranchissement en timbres est opéré par un agent des postes, celui-ci doit indiquer, au verso de la lettre, la somme qu'il a perçue, afin de faire reconnaître son intervention et d'établir sa responsabilité en cas d'erreur de taxation;
5) Les bureaux d'échange belges apposent leur cachet à date au dos des lettres arrivant en Belgique et, à partir du 18 janvier 1853, au dos des lettres quittant le pays.

En ce qui concerne nos relations avec l'Angleterre, voici les autres marques qui sont utilisées :

a) Lettres affranchies : cachet P. D. appliqué sur le recto par le bureau d'origine; à partir du 26 janvier 1874 : plus de marque P.D.;

b) Lettres non affranchies : pas de marque;
à partir du 26 janvier 1874 : griffe « non affranchi » appliquée par le bureau belge d'échange (« unpaid » en Angleterre);

c) Lettres insuffisamment affranchies :

15- 2-1850 : « timbre insuffisant », manuscrit en rouge sur l'adresse; certains bureaux possédaient une griffe;

1 - 1-1855 : cachet elliptique « affranchissement insuffisant » avec numéro du bureau de perception;

1 - 6-1864 : cachet semi-circulaire « affr. insuff. » avec numéro d'ordre du bureau de perception ou de distribution de la nouvelle nomenclature.

d) Le 1er juillet 1875 : toutes les marques précédentes sont supprimées; seules, les lettres non ou insuffisamment affranchies sont frappées de la griffe T;

e) Lettres pesantes : le poids en grammes et le nombre de ports à l'angle supérieur gauche s'il y a plus d'un port; les Anglais mentionnent le poids en once, 1/2 et 1/4.

AU FIL DES JOURS...

VIELSALM

CONCOURS SUR LES TIMBRES BELGES DE L'EMISSION « HOUYOUX »

DANS le cadre de son exposition annuelle de juillet, le « Salm Phila Club », de Vielsalm, organise un concours, doté de prix, sur les collections de timbres de l'émission « Houyoux ». Les philatélistes désireux d'y participer pourront obtenir tous renseignements utiles en s'adressant au directeur général du S. P. C., **M. Roland Lévêque, 18, Les Grands-Champs, Vielsalm.**

ESPAGNE

NOUS recevons, enfin, des nouvelles du pays du soleil; nous ne voulons pas parler ici de ses statistiques touristiques ni des plages dorées qui s'étendent tout le long de ses trois océans, mais plutôt d'une nouvelle philatélique qui fera plaisir à tous parce que l'Espagne est un pays très philatélique et qu'elle possède des émissions qui comptent parmi les plus rares et les plus belles.

C'EST certainement aussi la raison pour laquelle l'Espagne est un pays de notre continent dont les timbres ont été les plus falsifiés et dont les faux ont abondé à toutes les époques.

Tout comme d'autres pays, l'Espagne vient de marquer un grand pas en avant en créant, à Barcelone, une Société d'Experts philatéliques dont le plus grand désir est de garantir au collectionneur la qualité de ses achats et de ce qu'il possède en timbres d'Espagne et des colonies espagnoles. Cette Commission d'Expertise, fonctionnant sous le sigle **Comex,** délivre, sous cette appellation, les certificats de garantie; elle est formée par **MM. Jorge Guinovart, Julio Haeffner, Pedro Monge, José Llach et Jorge del Tarre,** qui jouissent du plus grand prestige sur le plan philatélique mondial.

LE **Balasse Magazine** se fait un plaisir de féliciter une telle initiative et conseille à ses lecteurs, s'ils ont un doute au sujet des timbres d'Espagne ou des colonies espagnoles, de recourir à la **Comex, via Layetana, n° 106, Barcelone 9,** soit directement, soit par l'entremise de leur négociant habituel; ils sont assurés d'obtenir une garantie absolument entière, avalisée par ces philatélistes érudits.

MALINES

SOCIETE ROYALE « UNION PHILATELIQUE MALINOISE »

A l'occasion de son L^e^ anniversaire, l'Union philatélie malinoise met sur pied **une exposition nationale** qui se tiendra **du 6 mai (vernissage à 10 heures) au 8 mai, chaque jour, de 10 à 18 heures, au Centre culturel de la ville de Malines,** Minderbroedersgang Melaan. Deux sections sont prévues : un « Salon d'honneur » et la partie « Trésors philatéliques malinois ».

Programme du dimanche 7 mai. A 10 heures : séance académique tenue en l'**auditoire du Centre culturel de Malines** en présence des représentants des plus hautes instances ecclésiastiques, civiles, judiciaires, militaires et philatéliques.

M. Julien Jordens y donnera une conférence intitulée : **Malines et l'histoire philatélique. A 12 heures :** réception à l'hôtel de ville. **A 14 heures :** banquet dans les salons du « Lekkerbeek », Statiestraat 33, à Malines.

AU cours de ce banquet, les résultats du grand concours national seront proclamés. Des prix de grande valeur seront décernés, notamment **le Prix de S. M. le Roi, celui de la VILLE DE BRUXELLES, une coupe en argent offerte par M. Willy BALASSE,** etc.

AMPHILEX 67 - AMSTERDAM, 11-21 MAI 1967

par W. BALASSE, commissaire général (F. R. C. P. B.) près les expositions internationales.

QUELQUES JOURS à peine nous séparent de l'inauguration de ces importantes manifestations qui se dérouleront, rappelons-le, à **Amsterdam,** au **Palais des Congrès Rai.**

La Belgique y sera dignement représentée par un ensemble de collections des plus valables dont la liste a été publiée dans nos numéros précédents. Certains de nos compatriotes ne manqueront pas de se rendre aux Pays-Bas à cette occasion et profiteront du week-end de Pentecôte pour parcourir l'immense **Europahal** et la salle vitrée du **Rai** où seront exposées à leur admiration les collections les plus importantes et les plus précieuses, venues de toutes les parties du monde.

LA salle vitrée abritera, entre autres, la cour d'honneur avec, comme vedette, une partie de la collection de **S. M. la reine Elizabeth II** de Grande-Bretagne, qui occupera 6 cadres où seront déployés des timbres du Transvaal, de l'Etat libre d'Orange, du Stellaland et de la République Sud-Africaine. Cette collection, qui n'a jamais été exposée antérieurement, comprend de grandes raretés.
Dans l'Europahal, plus de 4.200 cadres réuniront les collections de 600 exposants. Timbres-poste, oblitérations, entiers postaux, collections classiques et thématiques, collections de jeunes, collections présentées par les Administrations postales et les musées s'offriront à l'admiration des visiteurs en un aimable voisinage.
Plus de 80 stands ont été réservés à des négociants. En outre, un bureau de poste permettra aux visiteurs de s'approvisionner en timbres-poste émis à l'occasion d'**Amphilex** et de faire apposer sur leurs courriers le cachet de l'exposition et d'autres cachets spéciaux.

A l'heure où paraîtront ces lignes, les collections de nos participants belges se trouveront déjà à Amsterdam. Rappelons que les exposants qui désirent assurer eux-mêmes la mise sous cadre de leurs collections auront l'occasion de le faire, dans les salles d'exposition **Rai,** aux dates indiquées ci-après : le mardi 9 mai 1967, de 9 à 22 heures et le mercredi 10 mai 1967, de 9 à 18 heures. Ils pourront démonter leurs collections le **dimanche 21 mai 1967, à 16 heures, après la clôture de l'exposition. Ils n'auront plus la possibilité de procéder à ce démontage le lundi 22 mai 1967.**

Willy Balasse

SERA, DU 10 AU 23 MAI 1967, À L'HÔTEL HILTON, À AMSTERDAM

L'une des nombreuses pièces qui seront réalisées au cours de la

Vente publique Willy Balasse

QUI AURA LIEU DU 21 AU 24 JUIN 1967.

Bibliographie

par Charles JONCKER, titulaire du « Mérite littéraire Paul de Smeth ».

Catalogue des entiers postaux du monde.

Dans les pages qui nous sont parvenues récemment, nous trouvons les entiers émis par des pays dont le nom commence par F (de Falkland à Funchal). La Finlande y occupe une place importante mais la partie la plus considérable du fascicule est réservée à la France et à ses ex-colonies. En effet, plus de 50 pages, très illustrées, sont consacrées aux entiers de ces pays.
Nous ne doutons pas que nombreux seront les entiéristes qui voudront acquérir ce fascicule (le sixième, pour ne rien leur cacher) dans lequel ils trouveront sans doute beaucoup de renseignements très précieux.
Ce fascicule peut être obtenu au prix de **175 francs belges.**

Catalogue des enveloppes premier jour France 1967, par J. Farcigny.
Dans ce catalogue de 160 pages, l'amateur de F. D. C. ne trouvera pas seulement le prix des plis de France, comme notre titre abrégé pourrait le leur faire supposer, mais encore celui des enveloppes émises à l'occasion de la sortie des timbres d'Algérie, Tunisie, Andorre, Monaco, Sarre, Maroc et de la plupart des anciennes colonies françaises. « In fine » se trouve un catalogue des timbres « Europa » cotés en exemplaires neufs et en F. D. C.
Ce catalogue coûte **60 francs belges** en nos magasins. Le profane qui le consultera sera littéralement estomaqué en lisant les prix demandés pour certains F. D. C., notamment par certains « précurseurs ». Ainsi, par exemple, la série « Célébrités de la Révolution », émise en 1950, se vend 650 nouveaux francs; le seul timbre Jules Ferry de 1951, 350 nouveaux francs. Convertis en francs belges, cela fait beaucoup d'argent.

Les taxes postales en Grèce de 1829 à 1900, par Moïse C. Constantinis.
L'auteur, secrétaire général du la Société philotélique hellénique, est un auteur à la plume féconde. Il ne se passe guère de trimestre qui n'apporte l'un ou l'autre article qu'elle signe.
Cette fois, c'est une brochure de 28 pages au texte serré qui dévoile l'évolution des taxes postales usitées en Grèce depuis la création des postes grecques jusqu'à la fin du siècle dernier.
Publiée entièrement en grec moderne, cette étude n'intéressera, bien entendu, que les grands spécialistes des timbres helléniques qui, de surcroît, connaissent de façon plus que courante la langue d'Homère.
Cet ouvrage peut être obtenu en nos magasins au prix de **125 francs belges.**

Catalogue d'Espagne « Neto », J. A. Vicenti.

Par sa présentation et par le fait qu'il mentionne les prix nets de vente par les négociants espagnols, ce petit ouvrage s'apparente à nos prix courants nationaux. Et comme eux, il se borne à mentionner les timbres-types. On n'y trouve donc pas les innombrables vignettes ayant vu le jour durant la guerre civile, de sinistre mémoire, de l'un ou de l'autre camp.
L'illustration est soignée et abondante, de sorte que ce petite catalogue sera utile aux collectionneurs des timbres de la Péninsule ibérique.
Il leur fera connaître, en tout cas, les prix auxquels les négociants espagnols les vendent, de même que ceux des Nations Unies et des « Europa », car c'est par ces deux rubriques que se termine l'ouvrage qui compte 136 pages et est en vente en nos magasins au prix de **20 francs belges.**

MIEUX QU'UNE TIRELIRE !

Nous plaçons TOUTES nos économies en

LIVRET DE DEPOT BANQUE DE BRUXELLES

3 %

jusqu'à 200.000 F

IN MEMORIAM

MAJOR ADRIAN HOPKINS. M. C.

par Willy BALASSE, M. L. P. D.

LE 1er mars dernier, à l'Hôpital Winsley, de Bath, s'éteignait notre ami le major **Adrian Hopkins** après une longue et pénible maladie.

C'est au Canada que nous eûmes le privilège de rencontrer, en 1951, le **major Adrian Hopkins** qui, accompagné de son épouse et de sa charmante jeune fille, avait effectué ce grand voyage, attiré, non seulement par l'intérêt que présentait l'importante exposition philatélique internationale de Toronto, mais encore fasciné par la perspective que suscitent toujours pour une famille anglaise un long voyage en mer, un séjour dans les terres du Commonwealth outre-Atlantique.

C'EST avec une infinie tristesse que nous lui rendons, aujourd'hui, cet ultime hommage. Cet excellent homme, si actif, débordant de vitalité et d'extrême gentillesse, il nous est bien difficile de nous l'imaginer, vaincu par la maladie, réduit à l'immobilité Nos pensées vont vers lui, philatéliste éminent, collectionneur dans l'âme dès son plus jeune âge qui, pendant près de cinquante ans, s'adonna avec passion à l'étude du timbre et de l'histoire postale. Son œuvre demeure, sous la forme des innombrables études qu'il publia sur des sujets divers, tels l' « Afghanistan », les « Courriers endommagés », l' « Histoire postale », sans oublier un ouvrage majeur écrit en collaboration avec M. E. Lobdell sur « Hong-Kong ».

Il combattit sur le front en 1915-1917 jusqu'au moment où, atteint de plusieurs blessures graves, il fut hospitalisé et dut subir l'amputation d'un bras, ce qui ne l'empêcha pas de prendre part, à nouveau, à des opérations militaires en 1919, à la frontière nord-ouest de l'Inde. C'est d'ailleurs son séjour dans ces contrées qui le conduisit à spécialiser les timbres et l'histoire postale de l'Afghanistan.

Les collections qu'il constitua sont de premier plan. Attiré par l'étude des courriers endommagés (terre, air, mer), il mit sur pied une collection de « Salvaged Mail » qui se vit décerner 22 distinctions pour sa participation à des Internationales : or, or-argent, vermeil, etc.

Le côté social de la philatélie plaisait à cet être sensible et généreux : il aimait rencontrer d'autres collectionneurs ayant le même « hobby », au cours de réunions de sociétés, et échanger avec eux ses impressions, ses idées.

PARMI les nombreuses fonctions qu'il assuma avec une grande compétence et beaucoup de conscience, il convient de citer la présidence de la Société philatélique de Bath, de la Société de l'Histoire postale, la vice-présidence de la « British Philatelic Association ». Membre du « Collectors Club » de New York et « Fellow » de la « Royal Philatelic Society », il était également membre de son conseil. Figure de proue du Congrès philatélique de Grande-Bretagne, il fut président du Comité exécutif permanent de 1947 à 1952 et trois fois président du Congrès : Bath (1935), Bournemouth (1940) et Londres (1960). Enfin, suprême honneur, **Adrian Hopkins** fut invité à signer le « Roll of Distinguished Philatelists » à Birmingham, en 1947.

En dehors des sphères philatéliques, **Adrian Hopkins** était une personnalité importante dans sa ville de Bath dont il fut élu maire trois fois, et président du Comité S. P. A.

TOUS nos lecteurs se souviendront de la chronique si intéressante qu'il avait à cœur de nous adresser régulièrement pour les colonnes de notre « Tour du Monde »; nous aimions ses « papiers » pleins d'humour, d'informations et de remarques pertinentes et, avec beaucoup de regret, nous l'avions vu interrompre sa collaboration lorsqu'il fut terrassé par une attaque, il y a un an.

A sa fidèle compagne, si cruellement affligée, à sa chère fille Ann, à son gendre John Udal et à tous ceux qui l'aimaient, nous présentons nos sentiments de vive sympathie et d'affliction.

IN MEMORIAM...

MAURICE SCHEERLINCK

par Willy BALASSE, M. L. P. D.

MAURICE SCHEERLINCK nous a quittés... Nous ne verrons plus son visage souriant, ses yeux clairs, sa main tendue en un geste d'accueil amical. Terrassé par une implacable maladie qui le minait depuis plusieurs années et contre laquelle il lutta avec une énergie admirable, il s'est éteint dans son pays d'adoption : le Midi de la France, où il aimait vivre, au milieu des fleurs, dans un merveilleux paysage méditerranéen.

LA philatélie belge perd un collectionneur de grande classe qui défendit nos couleurs avec beaucoup de brio dans les Internationales. Sa collection de « Médaillons » est impressionnante et célèbre par les distinctions qu'elle remporta : médaille d'or et trophée au Caire (1946), premier prix et prix d'honneur pour la collection la mieux présentée et la mieux documentée à New York (1947), médaille d'or à Bâle **(Imaba 1948),** grand prix de l'Exposition, à Bruxelles **(Bepitec 1949),** grande médaille d'or à Londres (1950), médaille d'or en classe d'honneur à Monte-Carlo **(Reinatex 1952),** médaille or-argent à **Sicilia 59** et grande médaille d'or, don de l'Association industrielle de Sicile.

Elaboré en quelques années, cet ensemble devint très vite une collection imposante grâce au développement que notre ami lui donna par l'achat de pièces uniques et de grandes raretés et surtout par l'étude approfondie à laquelle il aimait s'adonner.

C'EST à Palerme que nous eûmes, pour la dernière fois, le très vif plaisir de rencontrer **Maurice Scheerlinck** à une exposition philatélique et ce grand champion des Internationales, qui obtint les plus hautes distinctions, accepta avec philosophie et sans amertume que sa collection — qui fut récompensée par tant de médailles d'or et trophées au cours de manifestations internationales précédentes — ne se vit plus octroyer qu'une médaille or-argent en classe de compétition.

Personnellement, nous avions éprouvé une cuisante déception en apprenant, lors du palmarès, que cet ensemble impressionnant, truffé de raretés et pièces uniques, présenté d'une manière artistique et scientifique et qui valut toujours à son propriétaire les appréciations les plus flatteuses, n'enleva, en classe de compétition, qu'une médaille or-argent, ce qui nous sembla, à l'époque, injuste et inexplicable, malgré l'obtention de la médaille d'or offerte par l'Association industrielle de Sicile.

LORSQU'IL nous accueillit dans sa très jolie propriété de **La Gaude,** au cœur de l'été 1966, nous étions loin, à ce moment, de penser que cette visite était un adieu à un très vieil ami que nous ne reverrions plus...

La nouvelle de sa disparition nous a bouleversé; que de souvenirs se sont réveillés en nous, que d'anecdotes auxquelles ce cher **Maurice** fut mêlé, quelle peine pour nous en pensant aux liens d'amitié qui nous unissaient de si longue date.

MAURICE SCHEERLINCK laissera dans notre mémoire le souvenir d'un homme généreux, aimable, toujours prêt à rendre service.

Que son épouse, si douloureusement éprouvée, trouve ici l'expression de toute notre profonde tristesse et l'assurance de notre sympathie.

" Le Tour du Monde... en quatre-vingts minutes "

ICI LA FRANCE...

par Didier DARTEYRE,
expert et directeur-éditeur des **Etudes et Annales internationales philatéliques.**

IL semble que le marché philatélique international soit, depuis la réouverture de la saison commerciale, en octobre dernier, en grand développement. Aussi, le marché français bénéficie-t-il de cet état de choses, les transactions enregistrées s'étendant à toutes les formes de la collection des timbres-poste. Les ordres concernant les pièces négociées par vente sur offres marquent, en effet, un très sensible progrès, les valeurs classiques — dentelées ou non dentelées — atteignant des chiffres particulièrement élevés. Quant aux pièces offertes en vente aux enchères, les prix obtenus par les exemplaires de premier choix ou ceux qui, très beaux d'aspect, ne présentent que de légers défauts, s'avèrent des plus satisfaisants et légitiment l'optimisme de tous les amateurs chevronnés. Il est donc permis de conclure que Paris constitue l'une des plus importantes places des deux continents, les demandes dépassant de beaucoup les offres.

Il va, en effet, de soi qu'en présence de cette montée des prix et de l'activité plutôt réduite du marché boursier, les possesseurs de bons timbres classiques se montrent peu enclins à vendre l'une ou l'autre partie de leur collection et qu'ils s'efforcent, au contraire, à enrichir leurs albums de nouvelles pièces de valeur.

Un fort bel ensemble de **France** et **colonies** a trouvé, récemment, preneur à un prix extrêmement élevé, que justifient la qualité des pièces provenant des premières émissions de la République ou de l'Empire et la rareté de nombreuses valeurs surchargées des colonies, telles que celles de **Diego-Suarez, Nossi-Bé, Madagascar, Tahiti, Saint-Pierre-et-Miquelon, Congo français,** etc. Et, à titre d'exmple, précisons qu'un superbe exemplaire — légèrement aminci, ce qui est la règle courante — du n° 13 de **Madagascar** (5 francs violet et noir sur grisâtre), coté 1.250 francs ou 125.000 anciens francs, oblitéré et prélevé dans cette collection, a trouvé preneur à 110.000 anciens francs. L'acquéreur, un amateur des plus expérimentés, n'ignorait pas, en effet, que ce timbre n'existe pour ainsi dire qu'aminci et qu'il est l'un de ceux dont le chiffre de la cote s'est le plus sensiblement élevé au cours de ces dernières années. De même, un ensemble complet des n°s 23 à 27 de la même colonie (surcharge « ellipse »), neuf, a dépassé de beaucoup les prix indiqués par les catalogues.

Notons encore la sensible reprise enregistrée sur les **Etats italiens,** notamment **Toscane, Parme, Modène** et **Etats de l'Eglise,** ainsi que sur les anciennes valeurs du **Cap de Bonne-Espérance, Terre-Neuve, Trinité, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Ceylan** et **Inde,** en grande progression.

Enfin, il importe de souligner l'accroissement, chaque jour plus marqué, des demandes en valeurs de la poste aérienne s'étendant du n° 1 de France au n° 29, ainsi qu'au n° 34, à l'effigie de l'aviatrice Maryse Bastié, qui est un timbre d'un très bel avenir. Et comme le marché français est des plus éclectiques, mentionnons de nombreuses et abondantes demandes en **colonies allemandes.** Mais, dans ce domaine, il apparaît bien difficile d'obtenir certaines valeurs car la plupart ont été, depuis un assez long temps, rapatriées.

NOTE DE L'AUTEUR. — En raison du deuil cruel qui vient de nous frapper en la personne de notre épouse, de celle qui fut notre compagne durant près de

quarante-cinq années, nous prions ceux de nos lecteurs qui nous écrivent à la suite de nos chroniques, pour nous demander divers renseignements, de bien vouloir faire montre de patience dans l'attente des réponses qu'ils souhaitent recevoir de nous. Nous les en remercions par avance.

ICI L'ITALIE ...

par le Dr Enzo DIENA, membre du jury à « Sipex », Washington 1966 - F. R. P. S. L.

LE « stock » des timbres italiens hors cours n'est plus : après les difficultés de la dernière heure dont nous avons fait état dans notre précédente chronique, la destruction des 256 sacs renfermant quelque 50.000.000 d'exemplaires, a eu lieu les 20, 21, 22 et 23 février dans le grand four de la Banque d'Italie, à Rome. Nous avons eu le privilège d'assister, personnellement, à la dernière des « 4 journées » et de voir le rideau tomber définitivement sur cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre pendant des dizaines d'années. Sous la surveillance de policiers armés de mitraillettes, les sacs de timbres ont été chargés sur une camionnette garée devant la sortie du siège de l'ancien bureau philatélique, juste à côté du Vatican, d'où, sous la protection d'une équipe de motocyclistes, ils ont été transportés — à travers le centre de Rome — au palais de la Banque d'Italie. Toujours escortés par les policiers, ils ont, ensuite, été déchargés et transférés dans la cave de ce palais. Là un haut fonctionnaire des P. T. T. a ordonné l'ouverture des sacs dont le contenu a été répandu sur une pente mobile qui l'a amené jusqu'à l'entrée du four que la banque utilise habituellement pour brûler les billets de banque souillés ou hors cours. Les timbres tombaient dans un feu brûlant à 1.200° qui les détruisait en quelques secondes.

LES réactions de la grande presse à la destruction des timbres hors cours ont été, en général, favorables; seul, un quotidien d'opposition de droite, tout en acceptant le point de vue selon lequel, en incinérant les « stocks », l'on protégeait les intérêts des philatélistes, a remarqué avec assez d'humour qu'en fait les collectionneurs de timbres-poste sont les seuls en Italie qui jouissent de la protection gouvernementale, tandis que personne ne se préoccupe de la tutelle des investissements financiers (la bourse est très faible) ou immobiliers (le bâtiment traverse une crise).
Les milieux philatéliques se sont tous prononcés en faveur de la destruction en soulignant que le cauchemar de l'Etat marchand de timbres a, enfin, disparu. Il y a eu un peu d'amertume parmi ceux qui souhaitaient qu'une feuille au moins de chaque émission fut destinée au Musée postal afin d'en permettre l'étude par des spécialistes. Mais on a dû se rendre compte qu'il aurait été trop long, trop coûteux et même dangereux de sélectionner les timbres à conserver.

EN ce qui concerne la valeur marchande des timbres détruits, les conjectures les plus variées se firent jour et plusieurs quotidiens ont parlé de quelque 50 milliards de lires. En réalité, un calcul basé sur les prix de vente des lots réalisés en 1961, par rapport aux cotes des catalogues, permet d'affirmer que la valeur du « stock » ne dépasse pas le chiffre de 1.000.000.000 de lires, soit un peu plus de 1.500.000 de dollars. Toute nouvelle attente aurait d'ailleurs gravement endommagé un marché qui continue de panser les blessures provoquées par le « boom » exagéré de 1965-1966; tandis que les émissions de la République italienne donnent de faibles signes de reprise, celles du Vatican sont toujours en baisse (et il y a même des séries récentes que l'on peut acheter en dessous de la valeur faciale). Cela ne signifie pas que la philatélie italienne soit en période de crise; Saint-Marin marche très bien et la distribution de sa dernière

émission, un triptyque » illustré par des tableaux du Guercino (la mode des tableaux est contagieuse), a dû être « contingentée » : des commandes étaient parvenues pour plus de 5.000.000 de pièces alors que le tirage n'était que de 1.500.000, ce qui est déjà beaucoup pour Saint-Marin. De leur côté, de nombreux philatélistes, déçus par le « moderne », se tournent avec ferveur vers les « classiques » et même les anciennes colonies italiennes.

LE côté le plus négatif de la situation réside dans l'augmentation croissante de la « gommomanie »; une série des années 1930 qui porte des traces de charnières est extrêmement difficile à vendre; certains marchands déclarent qu'un timbre n'est pas « bon » même si sa gomme n'est pas absolument vierge. C'est une situation qui ne peut se prolonger et qui cessera sans doute le jour où la disponibilité d'argent sera plus grande et les intéressés n'auront plus à invoquer l'excuse de la charnière pour refuser un achat.

LE NOUVEAU BUREAU DE

LONDRES
81 Roebuck House
(13th floor)
Stag Place, London S.W.1

a été créé **dans le but de faciliter les relations d'affaires des philatélistes britanniques avec le Continent.**

Prendre contact avec

WILLY BALASSE

permet de résoudre ce problème !

WHERE
WILLY BALASSE
is at disposal of his important international clientele
FOR ANY PHILATELIC PROBLEM.

POUR BIEN VENDRE ET ACHETER
IL FAUT CHOISIR SON MARCHE

LE COURS DES VENTES WILLY BALASSE (AVRIL 1967)

20.700 fr.

15.225 fr.

21.850 fr.

DOCUMENTATION : **LE COURS DES VENTES WILLY BALASSE - FRAIS INCLUS**

40.000 fr.

50.000 fr.

30.000 fr.

61.000 fr.

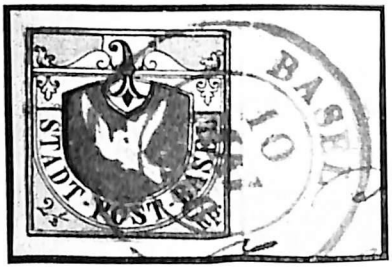

95.000 fr.

132.000 fr.

115.000 fr.

20.500 fr.

56.000 fr.

92.000 fr.

84.000 fr.

54.000 fr.

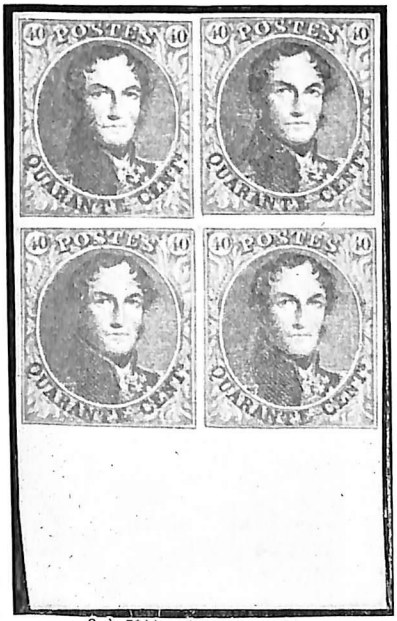

3 à 5***, série complète.
425.000 fr.

253.000 fr.

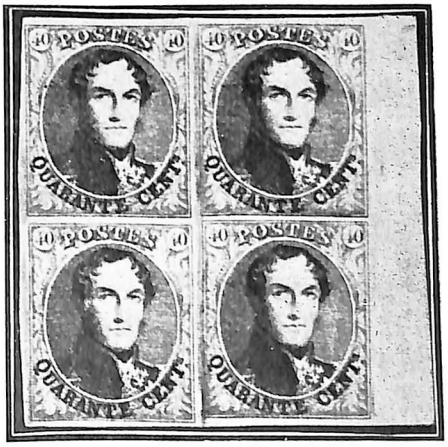

195.500 fr.

VENDEURS ! POURQUOI HÉSITER DAVANTAGE ?

En comparant les résultats des ventes **Willy BALASSE,** vous serez persuadés, comme tant d'autres, que seule une **importante organisation internationale peut défendre efficacement vos intérêts.**

TIMBRES RARES - TOUS PAYS

VENTE À PRIX NETS

Classiques - Semi-modernes
Lettres anciennes - Oblitérations rares.

ACHAT

Nous sommes toujours acheteurs de belles collections du monde entier.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

VAVROVSKY

60, VILLERS SAINT-FRAMBOURG - FRANCE

Tél. 24 - R. C. Seine 64 A 6080

EN plus de notre stock bien connu de **GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES DES REGNES DE VICTORIA A GEORGE VI,** nous avons en stock les classiques (en général, les 25 premières années) de **nombreux pays étrangers,** principalement :

AFGHANISTAN	EGYPTE	ETATS ITALIENS	PORTUGAL
AUTRICHE	FINLANDE	JAPON	COLON. PORTUGAISES
LOMBARDIE	FRANCE	LUXEMBOURG	ROUMANIE
ARGENTINE	FRANCE (BUREAUX	MEXIQUE	RUSSIE
BELGIQUE	A L'ETRANGER	MONGOLIE	ESPAGNE
BRESIL	COLONIES FRANÇAISES	NORVEGE	THIBET
BOLIVIE	GRECE	PALESTINE	TURQUIE
CHINE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	U. S. A.
COLOMBIE	ETATS ALLEMANDS	PEROU	URUGUAY
DANEMARK	ITALIE	POLOGNE	VENEZUELA

Envois à vue de **sélections** de tous les pays du monde aux collectionneurs sérieux présentant des références contrôlables.

J.A.L. FRANKS LTD. **180, FLEET STREET, LONDON E. C. 4 (HOL. 0274)**

ALBUMS DAVO

EDITIONS DAVO DEVENTER • HOLLANDE

LES PAYS AU COMPLET - MISE A JOUR ANNUELLE

	Fr. b		Fr. b		Fr. b
Belgique	320	Allemagne I	250	Danemark	225
France	300	Allemagne II (après 1945)	300	Finlande	225
Luxembourg	225			Norvège	225
Suisse	300	Italie	300	Islande	225
Pays-Bas	200	Vatican	225	Suède	250
Pays-Bas et colonies	300	Grande-Bretagne	250	Scandinavie	600
Indonesia	200	Autriche	350	Europa (Otan, etc.)	200
Format : 24 × 28 cm :		Nations Unies	150	Rotary	150

VISIBLES EN LES MAGASINS ET SALLES D'EXPOSITION DE

WILLY BALASSE, 45, RUE DU MIDI • BRUXELLES 1

JULIARD CLASSICS International

Prix courants de timbres rares

Edition 1967.

LIQUIDATION ANNUELLE

Chaque printemps, je liquide les timbres restant dans le « Juliard Classics « de l'automne passé.

Ne manquez pas cette occasion de demander immédiatement votre exemplaire (avec carte de rabais) à :

ALEX S. JULIARD - BRYN MAWR, PA. 19010, U. S. A.

(Fondée par Louis Juliard, à Bruxelles, en 1889)

RICHARD WOLFFERS

POSTAGE STAMP SHOP

MEMBER APS, ISJP

127 KEARNY STREET / SAN FRANCISCO, CALIFORNIA 94108

DOUGLAS 2-8394 / RES. DAVENPORT 6-4498

S. G. n° 16

Prix : $ 225,00

Rendez-nous visite à la Bourse de Amphilex, à Amsterdam, table n° 3, ou à l'Hôtel Krasnapolski.

S. G. n° 138

Prix : $ 180,00

1928 - OLYMPIADES

FOOTBALL - VICTOIRE DE L'URUGUAY

Michel 366-368 (Mi. 180,—) - Yvert 371-372 - Neuf sans charnière : $ 15

Pour le collectionneur thématique ou d'outre-mer, notre firme constitue la meilleure source. **98,2 %** des séries complètes, neuves et blocs du monde entier, de 1920 à ce jour, sont disponibles immédiatement pour livraison. Laissez-nous vous prouver que nous sommes réellement à même de donner suite à votre mancoliste !

FRANK WARNER - 117 NASSAU STREET - NEW YORK N.Y. 10038 (U.S.A.)

ONE OF THE MOST COMPLETE STOCKS OF THE WORLD IN THE WORLD

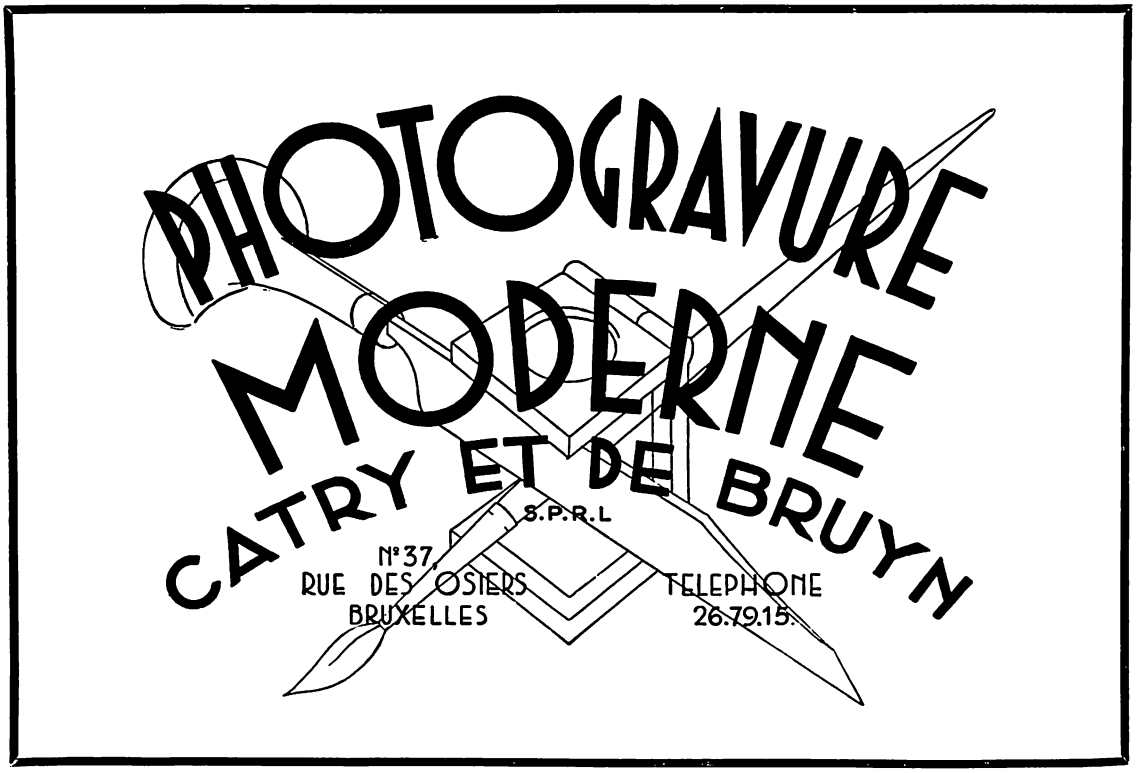

Edit. respons. : W. Balasse, 7-9-11, rue Emile Claus, Bruxelles.
WEISSENBRUCH, Société Anonyme, imprimeur du Roi.
(Adm. dél. : P. de Weissenbruch, 238, chaus. de Vleurgat, XL.)
Imprimé en Belgique.

ROBSON LOWE LTD., 50 PALL MALL. LONDON S.W. I

PROGRAMME
DE NOS
PROCHAINES VENTES :

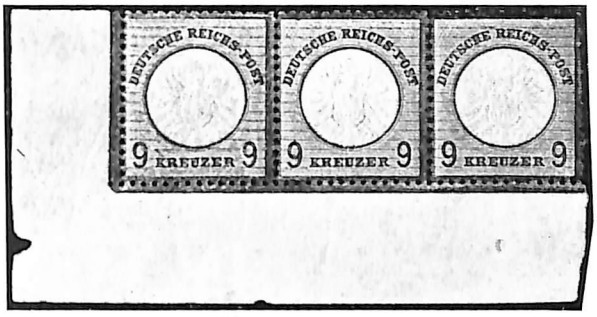

VENTE DU 25 MAI

24 MAI

EMPIRE BRITANNIQUE

comprenant des pièces du Canada, des Antilles anglaises et une collection de Gibraltar formée par R. H. Sennett.

24 MAI

VENTE, A PARIS, DU 24 MAI

Vente de la troisième partie de la fameuse **COLLECTION DE FRANCE « BURRUS ».**

Cette vente aura lieu à Paris en collaboration avec Bernard Behr et Jacques Robineau. Parmi les plus belles pièces se trouvent un 10 c. bistre de 1849; tête-bêche au centre d'un bloc de 9; un 1 fr. vermillon vif de 1849 sur fragment; un 1 fr. vermillon pâle de 1849; un bloc de 8 du 10 c. bistre verdâtre de 1853-1860; un bloc de 8 du 15 c. vert clair de 1853-1860; un bloc de 8 du 25 c. bleu roi de 1853-1860; un bloc de 8 du 1 fr. carmin brun de 1853-1860; un bloc de 4 du 1 fr. carmin brun de 1853-1860; enfin, un bloc de 4 du 1 fr. carmin foncé de 1853-1860.

Toutes ces pièces sont neuves et superbes. Prix du catalogue, obtenable chez Robson Lowe Ltd. : **70 fr. b.** Nous vous signalons que cette collection sera exposée à notre stand à l'AMPHILEX du 11 au 17 mai.

25 MAI

EUROPE, AFRIQUE, ASIE, AMÉRIQUE

avec l'Autriche, Costa-Rica, les Etats allemands, Haïti, les Etats italiens et les émissions de l'occupation italienne, la Mandchourie et la Russie.

2 JUIN

VENTE GÉNÉRALE
À BOURNEMOUTH

Prix du catalogue : 4/- ou **28 fr. b.**

14 JUIN

EMPIRE BRITANNIQUE

Prix du catalogue : 10/- ou **70 fr. b.**

VENTE DU 24 MAI

Nous invitons nos clients à venir nous voir à notre stand à l'AMPHILEX. Nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements qu'ils voudront bien nous demander.

VENTE, A PARIS, DU 24 MAI

LES PLUS GRANDS MAGASINS
D'EUROPE (7 ÉTALAGES)

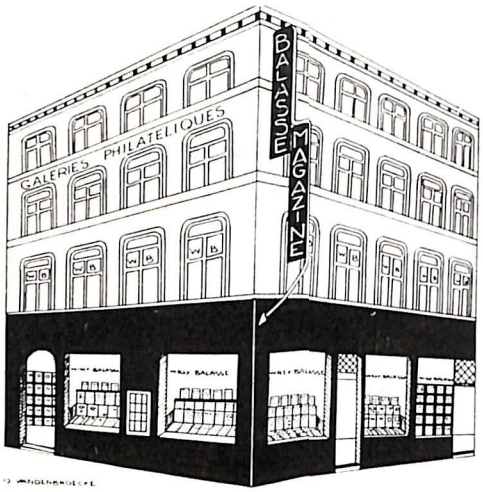

NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS...

SOUCIEUX d'accueillir sa nombreuse clientèle, belge et étrangère, dans un local moderne, confortable, clair et sympathique,

WILLY BALASSE

a fait procéder à de **NOUVELLES ET IMPORTANTES TRANSFORMATIONS,** notamment **AGRANDISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DE SES MAGASINS ET NOUVEAUX BUREAUX DU 1er ÉTAGE, amélioration de l'audition des enchères par micro perfectionné, faculté de prendre des rafraîchissements pendant la vente : bières et limonades, OFFERTES GRACIEUSEMENT.**

RIEN N'A ÉTÉ NÉGLIGÉ POUR RÉPONDRE A TOUTES LES EXIGENCES !!!

LES salles de ventes Willy BALASSE, qui sont devenues le lieu de rendez-vous des plus grands acheteurs connus, occupent — au cœur de Bruxelles — une situation privilégiée à quelques heures des principaux centres philatéliques.

VENDEURS !

POURQUOI ATTENDRE PLUS LONGTEMPS ?
CONDITIONS DÉGRESSIVES SELON IMPORTANCE

WILLY BALASSE

EST ACHETEUR DE COLLECTIONS ET RARETÉS AUX PRIX LES PLUS ÉLEVÉS

Prochaine vente :

du 21 au 24 juin 1967

Tout matériel intéressant peut être incorporé dans cette vente.

Magasins (7 étalages) - Bureaux - Salles d'exposition et de vente :
43 A, 45, 45 A, RUE DU MIDI - BRUXELLES 1
Tél. 13.29.51 - 13.29.52 - Adresse télégraphique : BALASPHILA
Office à Londres : 81 Roebuck House - Stag Place - London S. W. 1 (England)

PRINTED IN BELGIUM